VANNES MAG

Magazine d'information de la Ville de Vannes • MARS / AVRIL 2021

#127

ENVIRONNEMENT

LES COURS D'EAU À VANNES

VANNES

www.mairie-vannes.fr

SOMMAIRE

hommage. ____ 4
À l'ancien maire, Pierre Pavec, décédé le 31 janvier.

rencontrer. ____ 6
Cathy Bonidan, institutrice et romancière.

revoir. ____ 8
Nouvelles images de la restauration de la chapelle St-Yves.
La neige de retour à Vannes.

agir. ____ 11
Budget 2021 de la ville : ce qu'il faut retenir.
Une mini-forêt urbaine plantée devant l'école de Cliscouët.

entreprendre. ____ 19
Lucie Borgne, récoltante et affineuse d'algues fraîches.

consom'agir. ____ 20
Des conseils pour bien gérer son budget.
Le guide de l'écolocal de Clim'actions

comprendre. ____ 21
Les cours d'eau à Vannes

contribuer. ____ 27
119, le numéro d'urgence pour l'enfance en danger.

découvrir. ____ 28
L'escalier extérieur de l'ancienne mairie de Vannes.
Quand le jardin des remparts n'était pas « à la française ».

habiter. ____ 32
La rubrique des infos services et des infos pratiques.

expressions politiques. ____ 38
La page d'expression des groupes non majoritaires.

sortir. ____ 40
L'agenda des sorties à Vannes : culture, sport, loisirs...

lire. ____ 43
Le choix de la librairie Lenn Ha Dilenn.

retracer. ____ 44
Normand Jeune (1874-1930),
une célèbre distillerie vannetaise.

cuisiner. ____ 46
Une recette savoureuse du restaurant Iodé, rue A. Briand.

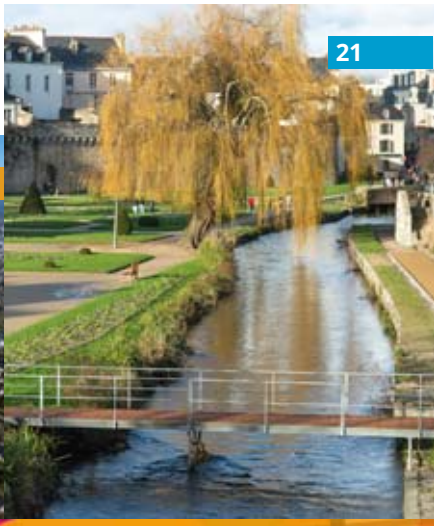

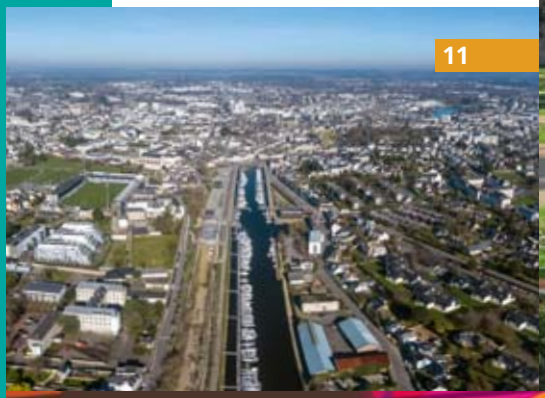

CONTACTER LE MAIRE

PAR COURRIER :
M. le maire - Hôtel de ville
BP 509 - 56019 Vannes CEDEX
PAR MAIL :
contact@mairie-vannes.fr

Plus de photos et de vidéos sur le site : www.mairie-vannes.fr

VANNES MAG SUR CD AUDIO

L'Association des donneurs de voix - Bibliothèque sonore de Vannes - réalise une **version sonore du magazine municipal**. Tous les textes sont lus à haute voix par les bénévoles de l'association et enregistrés sur CD audio. Ce service, gratuit, est assuré à l'intention des personnes aveugles ou malvoyantes. Des copies sur CD de chaque enregistrement sont réalisées sur demande.
Renseignements au **02 97 47 04 18**.

VILLE DE VANNES
02 97 01 60 00
contact@mairie-vannes.fr

Une centaine de personnes, dont le maire et les élus, se sont recueillies le 4 février dernier devant l'Hôtel de ville pour rendre hommage à l'ancien maire de Vannes, Pierre Pavec, décédé le 31 janvier à l'âge de 94 ans.

ESPRIT D'ÉQUIPE

Tout d'abord, je tiens à vous dire : merci. Merci pour cette force collective qui nous guide, depuis un an maintenant, et qui a permis à Vannes de résister. Malgré la crise sanitaire qui a impacté les finances de la collectivité, nous gardons le cap grâce à une ville bien gérée, que beaucoup nous envient. Un budget solide avec des taux d'imposition inchangés depuis l'an 2000 (un record), une dette toujours plus contenue, et une politique d'investissement ambitieuse de 25 millions d'euros, autant de soutien à nos entreprises qui comptent sur nous !

David Robo
Maire de Vannes
Maer Gwened

Le défi de Vannes aujourd'hui, encore plus face aux enjeux sanitaires, est de construire la ville de demain.
Une ville qui se reconstruit sur elle-même pour continuer de rester attractive, avec de nouveaux équipements et services en cœur de ville, toujours plus d'espaces de respiration en bas de chez soi, l'émergence de nouveaux lieux culturels et plus de place pour les mobilités actives. C'est pourquoi, la piste cyclable temporaire Boulevard de la Paix sera conservée avec de nouvelles adaptations à partir de début mars pour pacifier la circulation. Et dès le printemps, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération testera la gratuité des bus le samedi.

2021 sera une année où nous allons devoir nous réinventer ! Le bien-vivre ensemble doit rester notre baromètre, à l'image de l'opération Vos restaurateurs dans vos supermarchés, vous permettant d'acheter les plats de vos restaurateurs vannetais à tarif unique dans le cadre d'un partenariat solidaire. Une initiative unique en France à cette échelle, traduisant aussi notre capacité d'action collective, pour une ville toujours plus innovante.

L'esprit d'équipe va bien au-delà des frontières de la Rabine, où le RCV réalise une saison incroyable… Plus que jamais, soyons fiers d'être Vannetais ! ●

SPERED SKIPAILH

Da gentañ-penn e faot din lâret trugarez deoc'h. Trugarez evit an nerzh stroll en deus hon c'haset àr-raok a-c'houde blez bremañ. Getoñ en deus gellet Gwened derc'hel an taol. En desped d'an enkadenn yec'hedel ha d'he efedoù àr argant ar strollegezh e tac'homp penn, en arbenn ag ur mererezh mat hag a ra avi da veur a unan. Ur budjed solut get feurioù telliñ digemm a-c'houde ar blez 2000 (biskoazh kemend-arall), un dele mestroniet mat atav hag ur politikerezh postiñ uhel get 25 milion € laket da harpiñ hon embregerezhioù hag a gont àrnimp !

Sevel kêr an amzer-da-zonet a vo dae Gwened, bremañ muioc'h evit biskoazh abalamour d'an dalc'hoù yec'hedel.
Ur gêr adsavet àrni he-unan evit ma chomo dedennus, get aveadurioù ha servijoù nevez e kreizig-kreiz kêr, muioc'h a lec'h bepred evit aveliñ ho penn en diaz ag ho ti, lec'hioù sevenadurel nevez é tonet àr-wel ha muioc'h a lec'h evit ar fichal oberiant. Setu perak e vo miret ar roudenn divrodegoù e Boulouard ar Peoc'h ha graet terkadurioù nevez adal penn-kentañ miz Meurzh evit peoc'haat an dremeniri. Ha kentizh hag an Nevezamzer e vo amprouet ar busoù digoust d'ar Sadorn get Mor Bihan Gwened tolpad.

E 2021 e vo ret dimp bout ijin arre ! Ar beviñ mat asambl a rank chom hor barometr, evel evit ar c'houlzad Ho pretiourion en ho supermarc'hadoù hag a ro tro deoc'h, dre ur c'hevelerezh kengret, da breniñ meuzioù pretiourion a Wened en ur priz hepken. Un oberiadenn hep he far er par-se e Frañs hag a ziskouez ivez hon doazhoni d'ober traoù a-stroll evit gober d'hor c'hêr bout nevezusoc'h bepred.

Ar spered skipailh a zo anezhoñ pell en tu arall da harzoù ar Rabin, m'emañ Rugbi Klub Gwened é ober berzh bras er c'houlz-mañ… Muioc'h evit biskoazh, bezomp stad ennomp bout Gwenediz ! ●

VANNES MAG. MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE VANNES. **Directeur de la publication :** David Robo, maire de Vannes. **Siège :** Hôtel de Ville - Direction de la communication, pl. Maurice Marchais - Vannes - 02 97 01 60 30. **Rédaction et mise en pages :** Marc Gallic, Grégory Le Falher. **Collaboration rédactionnelle :** Loïc Berthy (pigiste). **Photographies :** François Le Divenah (sauf mentions contraires). **Illustration de couverture :** François Le Divenah. **Conception de la maquette :** Dynamo +. **Flashage :** Photext, Vannes. **Impression :** Imaye Graphic - Laval (53). **Tirage :** 41 200 exemplaires. **Parution :** semaine 09 (du 1er au 5 mars 2021). **Dépôt légal :** mars 2021 - ISSN 1260-4186. **Prochaine diffusion (n° 128) :** semaine 17 (du 26 au 30 avril 2021). Ce magazine est imprimé sur un papier produit à partir de bois issus de forêts gérées durablement.

L'ANCIEN MAIRE, PIERRE PAVEC est décédé le 31 janvier

Pierre Pavec, maire de Vannes pendant dix-huit ans, de mars 1983 à mars 2001, est décédé le 31 janvier à l'âge de 94 ans. On retiendra de ses trois mandats successifs qu'il fut l'un des artisans du décollage économique de Vannes et de sa région et aussi de la création de l'Université de Bretagne-Sud, dont il était très fier.

Il fut un temps, pas si lointain, où Vannes offrait volontiers l'image d'une ville bien tranquille qui ne cherchait guère à faire parler d'elle. On disait volontiers que c'était une ville administrative et militaire, un peu endormie au bord des eaux calmes du Golfe du Morbihan. Et puis voilà qu'au cours des années 1980, tout a changé. Un certain nombre de chefs d'entreprise et de responsables politiques, dont Pierre Pavec faisait partie, se sont dit qu'avec tous les atouts que la ville préfecture du Morbihan avait dans son jeu - un patrimoine historique remarquable, un environnement naturel exceptionnel, quelques locomotives industrielles dans l'agroalimentaire et le transport notamment, un attrait touristique indéniable et une petite technopole en plein essor - elle avait les moyens de devenir une ville très dynamique. C'est ce qui s'est passé, avec une première consécration pour le travail en réseau des milieux économiques et politiques qui est tombée comme un cadeau du ciel en avril 1990, lorsque le mensuel du groupe L'Usine Nouvelle, « A pour affaires économiques », désigna Vannes comme la « Ville la plus dynamique de France », devant quatre-vingts autres, dans la catégorie des communes de 25 000 à 50 000 habitants.

Ce jour-là, Pierre Pavec était le plus heureux des hommes et sur la photo illustrant l'article consacré à Vannes dans ce magazine, on le voit poser fièrement devant les remparts, la main gauche sur le revers du veston. Cette immense satisfaction en appellera d'autres car, à compter de ce mois d'avril 1990, plus rien ne sera jamais comme avant dans cette ville désormais portée par le vent de la réussite. Vannes, poussée par une forte croissance démographique, va continuer sur sa lancée et obtenir d'autres premiers prix nationaux au palmarès du dynamisme économique. En 1995, Pierre Pavec aura encore l'occasion de boire du petit-lait en voyant aboutir ce qui restera sans doute le projet le plus emblématique et le plus important de sa triple mandature : la création de l'Université de Bretagne-Sud, en binôme avec la Ville de Lorient.

Baptême du TGV Pays de Vannes, 21 septembre 1991.

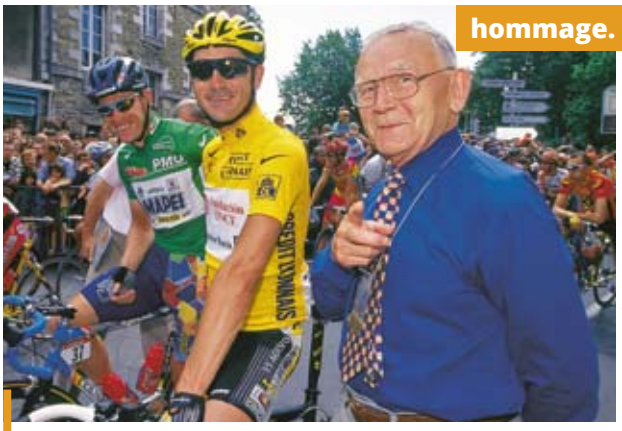

Départ de l'étape Vannes-Vitré, Tour de France 2000.

© Yann Le Jamtel

Inauguration de la piscine VanOcéa, 1er octobre 1999.

Le 11 janvier 2014, avec les trois maires qui lui ont succédé.

C'est également sous l'impulsion de Pierre Pavec que le bureau d'études et chantier naval Multiplast a quitté Carquefou pour venir s'installer au Parc du Golfe. Et c'est aussi pendant qu'il était maire et président du Sivom, puis du District, que Vannes s'est doté du Parc d'innovation de Bretagne-Sud, du pont mobile de Kérino, du Centre administratif municipal, du Parc des expositions, de la station d'épuration de Tohannic, du petit théâtre du Palais des Arts et des Congrès, du grand parking souterrain de la République, de la piscine VanOcéa ainsi que de la Halle des Lices, inaugurée juste après la fin de son dernier mandat.

Au cours de ses dix-huit ans à la tête de la Ville de Vannes, l'ancien maire aura donc eu bien des raisons de se réjouir, mais il aura aussi connu quelques déconvenues, comme le transfert du RICM à Poitiers et la fermeture du site vannetais du frigoriste Lambéret au Chapeau Rouge.

Pierre Pavec avait officiellement mis fin à son dernier mandat de maire, le 19 février 2001 à l'Hôtel de ville, lors d'une réunion du conseil municipal où il fut salué par l'ensemble des élus, qui s'étaient tous levés, en fin de séance, pour l'applaudir à tout rompre.

MAIRE DE VANNES, DE 1983 À 2001

Pierre Pavec, qui fut ingénieur du génie rural à la Direction départementale de l'agriculture (DDA) de Vannes, puis ingénieur en chef à la DDA de Nantes, était né le 26 juin 1926 à Plonéis, près de Quimper. Entré au conseil municipal en 1977 dans l'équipe de Paul Chapel, successeur de l'ancien ministre Raymond Marcellin à la tête de la Ville de Vannes, il créa la sensation en 1983 en remportant les élections municipales dès le premier tour, avec près de 56 % des voix. Il fut ensuite réélu maire en 1989 et 1995. Il fut aussi conseiller général et président du Sivom, puis du district du Pays de Vannes. Centriste, de sensibilité démocrate-chrétienne, c'était un homme de dossiers, sérieux et réservé, ouvert au dialogue, mais doté d'une force de caractère typiquement finistérienne qui contribuait à asseoir son autorité. Soucieux d'apporter sa contribution au développement harmonieux de sa ville, Il a toujours préféré le caractère concret de l'action aux démonstrations d'éloquence des joutes oratoires.

CATHY BONIDAN

LA FORMIDABLE HISTOIRE D'UNE INSTITUTRICE PORTÉE DEPUIS L'ENFANCE PAR L'ÉCRITURE

Cathy Bonidan n'aurait sans doute pas osé imaginer sa propre histoire. Cette institutrice de l'école de Tohannic écrivait dans le plus grand secret jusqu'en 2015. En trois ans, les éditions La Martinière ont édité trois de ses romans.

Écrire depuis tout le temps, c'est une chose. L'avoir fait pour soi, uniquement pour soi, sans jamais montrer à quelqu'un sa production, c'en est une autre. Petite, ado, jeune femme, Cathy Bonidan a noirci des cahiers à spirales. Ses parents, sa famille, ses proches n'en ont jamais rien su. Il en est allé de même quand l'Arradonnaise est passée du cahier à l'ordinateur, de sa vie de célibataire à sa vie de femme et de mère. Cathy Bonidan a continué d'inventer des histoires dans le secret le plus total. Avant le tournant de 2015. Il y a cinq ans, l'auteur poste un de ses livres sur le site Monbestseller.com. Pour voir. Le premier commentaire vient d'une certaine Sandrine. Il est élogieux. Et signe le début d'une aventure à laquelle ne s'attendait pas une seconde Cathy Bonidan. En octobre 2015, un mois après avoir exposé son « Parfum de l'hellébore » aux feux de la (bonne) critique, le roman est élu livre du mois par le site, puis livre de l'année en décembre. Un carton. Et son histoire tape dans l'œil de Marie Leroy, directrice des éditions La Martinière. Début 2017, le roman est dans les bacs des libraires. Entre-temps, il a bien fallu dévoiler aux proches la vérité, dire pourquoi elle devait se rendre à Paris, révéler le fait qu'elle écrivait et qu'elle venait d'être couronnée d'un prix. Cette histoire incroyable, Cathy Bonidan n'aurait peut-être pas osé l'imaginer. Ce scénario lui aurait peut-être paru par trop tarabiscoté. Mais c'est l'histoire de sa vie. Enfin, d'une partie. Elle est institutrice depuis 30 ans maintenant et depuis dix ans à l'école de Tohannic où elle enseigne à des CP-CE1. Mais quand elle est en repos, cette femme d'une petite cinquantaine d'années consacre ses matinées à l'écriture. Et c'est comme un voyage. Cathy Bonidan se laisse porter par ses personnages. « Quand je commence à écrire, je ne sais pas du tout si le roman aura une tonalité triste, comique, si ce sera un polar. Je pars à l'aventure, ligne après ligne. Pour mon dernier livre, l'épilogue m'est venu à la toute fin de l'écriture. En revanche, le point commun de tous mes romans, c'est l'importance du caractère des personnages ». Car il n'y a pas que le « Parfum de l'hellébore ». Cathy Bonidan est l'auteur d'une dizaine de livres. Deux autres ont été publiés aux éditions La Martinière : « Chambre 128 » et « Victor Kessler n'a pas tout dit ». Les deux premiers se sont vendus à 2 500 exemplaires, le troisième en est à 8 500 ventes. « C'est assez incroyable d'imaginer que des gens ont un de mes livres sur une étagère de leur bibliothèque ». L'Arradonnaise s'étonne encore de ce qui lui arrive depuis cinq ans. « C'est un grand bouleversement. Si j'avais su comment les choses allaient tourner, je ne suis pas sûre que je me serais lancée ainsi. J'ai été un peu embarquée dans cette aventure, mais je ne regrette rien ». ●

« Quand j'écris, je pars à l'aventure »

LA CHAPELLE SAINT-YVES, BICHONNÉE DANS LES MOINDRES DÉTAILS

Depuis le début de la restauration de la chapelle Saint-Yves, place Maurice Marchais, notre photographe couvre régulièrement l'avancée des travaux. Après nous avoir rapporté de nombreux clichés montrant l'ampleur du chantier de réfection de la toiture, voici cette fois deux vues plus intimes et resserrées. Elles montrent toute l'attention, la patience et le savoir-faire des restaurateurs du patrimoine et des tailleurs de pierre, chargés de restituer le caractère originel d'éléments de décoration et de construction endommagés par les épreuves du temps.

DANS LA CRYPTE DE LA CHAPELLE SAINT-YVES

Accessible par une petite porte donnant sur la cour du collège Jules Simon, la crypte voûtée, située sous le chœur de la chapelle Saint-Yves, abritait, avant d'être pillée sous la Révolution, plusieurs cercueils d'ecclésiastiques. On voit clairement sur ces deux photos, prises début février, que le plafond était orné de fresques dont il ne subsiste malheureusement que quelques fragments fortement détériorés. Par terre, on distingue aussi une dalle sculptée découverte à l'occasion des travaux de restauration. Il s'agirait semble-t-il du blason d'un cardinal. Mais lequel ? Question Super-Banco pour les historiens locaux.

Esplanade Simone Veil.

BLANCHE NEIGE À VANNES : LE RETOUR !

Le 11 février dernier, il n'a fallu qu'une grosse demi-heure en milieu de matinée pour que Vannes soit recouverte d'un manteau de neige. Une aubaine pour les plus jeunes qui se sont immédiatement rués sur cet or blanc qui a rapidement métamorphosé la ville tout entière. Cela faisait plus de dix ans qu'il n'avait pas neigé comme cela à Vannes. Les derniers épisodes neigeux dignes de ce nom dans le chef-lieu du Morbihan remontent en effet à 2009 et 2010.

Square Bertrand Frélaut, près de la Porte Calmont.

agir.

Le conseil municipal a examiné et approuvé le 8 février dernier le budget prévisionnel de la Ville de Vannes pour 2021. Dans un contexte économique et social pourtant très contraignant pour les politiques publiques, ce budget primitif, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à près de 124 millions d'euros, consacre 25 millions d'euros aux investissements qui, pour une bonne part, vont contribuer à soutenir l'économie locale.

© Frédéric Henry - Auteurs de vues

BUDGET DE LA VILLE
123,7 millions d'euros

TROIS OBJECTIFS

Bien qu'élaboré dans un contexte économique et social fortement impacté par les conséquences de la crise sanitaire que nous subissons depuis un an, le budget prévisionnel de la Ville de Vannes ne fléchit pas rapport à celui de l'an passé. Il s'équilibre à près de 124 millions d'euros (contre 120 en 2020), Ce budget primitif 2021 doit permettre à la Ville de Vannes de répondre à trois objectifs principaux :

- Consolider les services apportés aux Vannetaises et aux Vannetais, dans tous les quartiers.
- Mettre en place ou accompagner des mesures concrètes qui permettent d'atténuer les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire (soutien aux commerçants, lancement d'un plan communal de lutte contre la pauvreté, opération "Vos restaurateurs dans vos supermarchés...).
- Anticiper les grands défis de demain pour que Vannes reste une ville attractive.

POURSUITE DU DÉSENDETTEMENT

Bien que pénalisée par la baisse importante des aides financières de l'État (22 millions d'euros de recettes en moins sur l'ensemble du précédent mandat), la Ville de Vannes a réduit son encours de dette de 25 millions d'euros depuis 2016 et n'a contracté aucun emprunt en 2017 et 2018. Cette politique de désendettement va se poursuivre en 2021. L'encours de dette du budget principal de la Ville était au 1er janvier 2021 de 64,38 millions d'euros, soit à peu de chose près ce qu'il était en 2014, alors qu'entretemps il a fallu intégrer la dette du partenariat public privé du tunnel de Kérino. Le ratio d'encours de dette par habitant de la Ville de Vannes est actuellement inférieur au ratio moyen des villes françaises de taille comparable (1 119 €/habitant à Vannes, contre 1 229 €/habitant pour les villes de la même strate)*.

* Source : Associations des Maires de France/Banque Postale).

TAUX DE FISCALITÉ INCHANGÉS

Grâce à la poursuite d'une gestion rigoureuse de son propre train de vie (frais généraux et charges de personnel), la Ville est en capacité de maintenir des services publics de qualité, ainsi qu'un bon niveau d'épargne qui lui permet d'autofinancer une partie de ses investissements. Cette gestion rigoureuse lui permet également de ne pas accroître la pression fiscale sur les contribuables vannetais. En 2021, les taux communaux des taxes foncières (sur les terrains bâtis et non bâtis), qui sont les mêmes depuis 2000, seront donc reconduits une nouvelle fois à l'identique. Il y a toutefois un changement à partir de cette année concernant la taxe sur le foncier bâti qui intègre désormais celle du Département. Le taux de cette taxe passe ainsi de 18.42 % à 33.68 % (18.42 % Ville + 15.26 % Département), mais ce changement n'a aucune incidence pour le contribuable.

Les taux d'imposition à Vannes sont les plus faibles de toutes les villes moyennes du Grand Ouest.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DE LA VILLE DE VANNES EN 2021

- CENTRE SPORTIF DE KERCADO — 210 000 €
- TOITURE TENNIS CLUB DU PARGO — 400 000 €
- TERRAINS SYNTHÉTIQUES JO COURTEL — 1 230 000 €
- RÉNOVATION URBAINE DE MÉNIMUR — 567 000 €
- PROGRAMME ACTION CŒUR DE VILLE — 245 000 €
- RÉNOVATION PALAIS DES ARTS 3e TRANCHE — 410 000 €
- NOUVEAUX CHEMINEMENTS DOUX — 110 000 €
- REMPART RUE BURGAULT : RENFORCEMENT — 270 000 €
- CHAPELLE SAINT-YVES RESTAURATION — 5 530 000 €
- CHÂTEAU DE L'HERMINE ÉTUDE DE RÉNOVATION — 200 000 €
- CENTRE D'INTERPRÉTATION DU PATRIMOINE ÉTUDE — 280 000 €
- ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX COMMUNAUX — 350 000 €
- ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX — 971 000 €
- PROGRAMME ESPACES PUBLICS (*) — 5 171 000 €
- ACQUISITIONS FONCIÈRES — 3 290 000 €

(*) Le programme "ESPACES PUBLICS" comprend notamment l'entretien des espaces publics, voiries et trottoirs (1 M€), la sécurisation de l'aire des cars scolaires, place de La Libération (150 000 €), le programme 2021 de modernisation de l'éclairage public en "100 % led" (400 000 €), la création d'une aire de jeux au jardin du Palais des Arts (300 000 €), des opérations de végétalisation (250 000 €), la 1re tranche d'aménagement du mail de la Rabine (200 000 €), le programme 2021 de plantations d'arbres (160 000 €), l'extension de la vidéoprotection (240 000 €), la fin du financement des travaux de requalification de la rue Roëckel (500 000 €), le prolongement de la rue de la Ville aux Pies (310 000 €) ou encore l'aménagement d'une passerelle dans le jardin des remparts (150 000 €) .

BUDGET PRIMITIF 2021 : DÉPENSES RÉELLES DU BUDGET PRINCIPAL

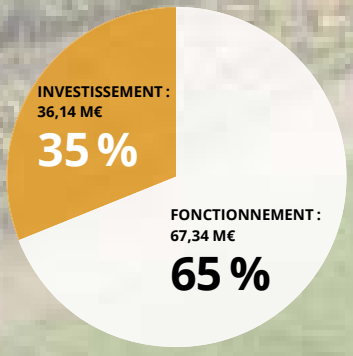

LES GRANDS CHIFFRES DU BUDGET 2021

- Budget global : 123,73 M€
  - *budget principal : 118,78 M€.*
  - *budgets annexes : 4,95 M€.*
- Investissements du budget global : 25,44 M€.
- Subventions aux associations : 1,87 M€.
- Charges de personnel : 42,90 M€.
- Produit des impôts locaux (taxe d'habitation et taxes foncières) : 34,81 M€.
- Dotation globale de fonctionnement : 6,80 M€.
- Taux de fiscalité : 33,68 % (taxe sur le foncier bâti et 48,67 % (taxe sur le foncier non bâti).
- Encours de dette du budget global : 68,23 M€. (dont 64,38 M€ pour le budget principal).
- Capacité de désendettement du budget principal : 6,43 années.

DÉMOGRAPHIE

VANNES COMPTE DÉSORMAIS 53 438 HABITANTS

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DANS LES 10 PLUS GRANDES VILLES DE BRETAGNE

COMMUNE	POPULATION AU 1ER JANV. 2018	Évolution annuelle moyenne (en %)	
		2008-2013	2013-2018
RENNES	217 728	+ 0,5	+ 0,6
BREST	139 602	– 0,4	0,0
QUIMPER	63 166	– 0,1	– 0,1
LORIENT	57 084	– 0,1	– 0,3
VANNES	53 438	0,0	+ 0,2
SAINT-MALO	46 478	– 1,4	+ 0,7
SAINT-BRIEUC	44 170	– 0,2	– 0,5
LANESTER	23 026	– 0,6	+ 1,0
FOUGÈRES	20 528	+ 0,1	+ 0,4
LANNION	20 040	– 0,1	+ 0,4

Source : Insee Flash Bretagne N° 66, décembre 2020.

Toujours solidement installée au 5e rang des villes les plus peuplées de Bretagne, derrière Rennes, Brest, Quimper et Lorient, Vannes, qui regroupe un tout petit peu plus de 1,6 % de la population bretonne, reste stable sur le plan de la croissance démographique. L'an dernier, au 1er janvier, elle comptait 53 352 habitants et cette année, à la même date, 53 438 habitants. Ce chiffre, qui est désormais le chiffre officiel de la population vannetaise pour l'année 2021, correspond en fait au nombre d'habitants à Vannes au 1er janvier 2018 car les chiffres de la population française publiés par l'Insee (*) fin 2020 pour entrer en vigueur au 1er janvier 2021 sont millésimés 2018. Ils sont calculés à partir des informations collectées lors des recensements des cinq années précédentes, de 2016 à 2020, et ramenés à une même date : celle du milieu de la période, afin d'assurer une égalité de traitement des données à l'ensemble des communes. Les 53 438 habitants de Vannes au 1er janvier 2018 correspondent à la population municipale qui comprend à la fois les personnes ayant leur résidence habituelle à Vannes dans un logement ou une communauté, les personnes détenues à la prison de Vannes, ainsi que les personnes sans abri et celles résidant habituellement dans une habitation mobile. En ajoutant à cette population municipale, la population comptée à part, soit 1 973 habitants, on obtient pour Vannes une population totale de 55 411 habitants. ●

(*) Institut national de la statistique et des études économiques.

ÉTAT CIVIL

UNIONS, NAISSANCES, DÉCÈS : LES STATISTIQUES DE 2020

UNIONS. **132 mariages** ont été célébrés à Vannes en 2020, malgré la crise sanitaire (157 en 2019) et **185 Pacs** (Pactes civils de solidarité) ont été signés en mairie (226 en 2019). Nous rappelons que depuis fin 2017 ce sont les mairies (et plus les greffes des tribunaux d'instance) qui gèrent les demandes de Pacs (enregistrements, modifications ou dissolutions).
NAISSANCES. Le service d'état civil de la mairie a enregistré **2 971 naissances** en 2020 (2 945 en 2019), dont 1 528 garçons et 1 443 filles. Parmi ces nouveau-nés, 467 sont des petits Vannetais (451 en 2019).
DÉCÈS. **1 730 décès** (971 hommes et 759 femmes) ont été enregistrés en 2020 à la mairie de Vannes (contre 1 785 en 2019). Parmi ces personnes décédées, 550 étaient des Vannetais (594 en 2019). ●

PALMARÈS DES PRÉNOMS

JADE, LOUISE, ALICE, ARTHUR NUMÉROS 1 EN 2020

Jade, Louise et Alice chez les filles, Arthur chez les garçons sont les prénoms qui ont été le plus fréquemment attribués aux bébés nés à Vannes l'an dernier.

Chez les filles, Jade, Louise et Alice (attribués à 21 nouveau-nées) ont devancé Adèle (15 attributions), Lou et Thaïs (14), Rose (13) et Camille (12).

Chez les garçons, Arthur (26 bébés) a devancé Léo et Jules (24), Louis (21), Malo et Gabin (20) et Paul (19).

RECETTES ANTI-COVID

DES PLATS DE CHEFS VANNETAIS VENDUS 10 € EN SUPERMARCHÉS

Puisque les clients ne peuvent plus aller au restaurant, ce sont les restaurants qui vont vers les clients en proposant leurs plats au tarif unique de 10 € dans trois supermarchés de Vannes et Saint-Avé, comme ici au Monoprix de la rue du Mené. L'opération a débuté le 9 février dernier.

Puisque la persistance de la pandémie de Covid-19 oblige toujours (au moment où nous publions cet article) à maintenir la fermeture administrative des restaurants, certains d'entre eux à Vannes ont décidé de prendre le taureau par les cornes. Cela a commencé, comme pour d'autres commerces vannetais, par la mise en place et le développement du « click & collect » ou « clique & rapplique ». Puis, il y a eu l'opération « Place aux restos » sur le marché des Lices où les restaurateurs viennent vendre directement des plats à emporter. Depuis le 9 février dernier, cette dynamique « anti-Covid » s'est enrichie d'une nouvelle initiative qui fait de Vannes, pour l'heure, l'une des villes françaises pionnières en la matière. Depuis cette date, on peut ainsi acheter des plats mitonnés par des chefs vannetais en allant faire ses courses dans trois supermarchés de Vannes et de Saint-Avé : **Monoprix** en centre-ville, **Leclerc** (Z.C. de Parc Lann) et **Hyper U** (aux Trois Rois). Ces plats sont vendus au prix de 10 € dans un espace signalé à cet effet. L'intégralité du prix de vente est reversée aux restaurateurs puisque les supermarchés partenaires de l'opération ont décidé, par solidarité, de ne prendre aucune commission sur ce service. C'est la Ville de Vannes qui est à l'initiative de cette opération baptisée « Vos restaurateurs dans vos supermarchés ». L'idée a germé à la suite de la diffusion dans un journal télévisé d'un reportage sur un partenariat entre les restaurateurs d'une petite ville et une grande surface dans le Puy-de-Dôme. « Vos restaurateurs dans vos supermarchés » est une opération conduite en collaboration avec la fédération des commerçants du centre-ville « Cœur de Vannes, en partenariat avec l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH) et le Groupement national des indépendants du Morbihan (GMI 56).

10 restaurateurs participaient à cette nouvelle opération lors de son lancement, le 9 février :
Le Sixtine (rue Saint-Guenhaël), L'Accord Gourmet (rue Hoche), My Thailand (rue du Capitaine Jude), Le Tandem (rue des Halles), Comme à la Maison (place du Général De Gaulle), L'Atypic (rue Noé), L'Indus (rue de la Fontaine), L'Afghan Café (rue de la Fontaine), Le Jeu de Quilles (rue de Closmadeuc) et Mamie Paulette (rue Aristide Boucicaut). **Les restaurateurs souhaitant les rejoindre sont invités à contacter Solène Petit, Fédération Cœur de Vannes, au 07 77 89 17 96.**

TRAVAUX

PLACE DE LA LIBÉRATION : DES TRAVAUX POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DES SCOLAIRES

La Ville de Vannes assure, depuis le 8 février, la maîtrise d'ouvrage, pour le compte de Golfe du Morbihan-Vannes agglomération (GMVA), de la mise en sécurité de la gare routière, place de la Libération. Ce pôle d'échange, proche du centre-ville, sur lequel transitent de nombreux cars scolaires, mais aussi, de temps à autre, des cars de tourisme, générait jusqu'alors des conflits d'usages et n'offrait pas de conditions d'accès suffisamment sécurisées pour les nombreux scolaires qui le fréquentent en semaine (jusqu'à 200 sur place aux heures de pointe). Pour y remédier, le programme de travaux, conduit actuellement par la Ville, consiste à réaménager et agrandir la surface de ce pôle d'échange où 7 quais rehaussés (pour faciliter l'accès aux cars des personnes à mobilité réduite) vont être créés, ainsi que 3 nouveaux arrêts et 4 abris supplémentaires. Les travaux devraient être terminés pour la mi-mars au plus tard. La Ville va aussi profiter de cette opération pour refaire l'enrobé de la place.

CULTURE

HANGAR DE VANNES : LANCEMENT D'UN APPEL À PROJETS

Le conseil municipal a décidé, le 8 février, de lancer un appel à projets pour « la gestion, l'animation et la valorisation » du futur Hangar de Vannes. Ce vieux bâtiment d'une surface d'environ 980 m^2, situé au 4, rue de Strasbourg, au nord de la gare SNCF (d'où son nom !) a été l'ancien garde-meubles de l'entreprise de déménagement Dubreuil. Il a été acheté par la Ville de Vannes en 2018 en vue d'y créer à terme un lieu d'animation culturelle et de création artistique dans un quartier en plein développement. Depuis son acquisition, un travail a été mené en ce sens en concertation avec le Conseil de quartier de Nord-Gare et les associations culturelles.

Ce hangar n'a pas vocation à être géré directement par la Ville qui souhaite offrir la possibilité de l'exploiter à des porteurs de projets indépendants. Les candidats devront présenter un projet en adéquation avec les trois objectifs suivants :

- Ancrer le lieu dans le quartier et dans la ville en l'articulant au mieux avec les acteurs présents (notamment associatifs) pour sa vocation culturelle.
- Créer un lieu convivial favorisant le lien social, les rencontres, l'animation et la diffusion culturelle.

- Rapprocher les populations grâce à une offre de services adaptés.

Les candidats intéressés par ce projet ont jusqu'au 18 juin, 12 h, pour présenter leur dossier. Le retrait du cahier des charges et le dépôt des dossiers de candidature sont à effectuer sur le portail des marchés publics Mégalis Bretagne. Renseignements : Ville de Vannes (Pôle Animation) : 02 97 01 63 27. Courriel : pole.animation@mairie-vannes.fr

Le maire, David Robo, est venu encourager, le 25 janvier, les élèves de l'école publique de Cliscouët qui ont planté près de 600 arbres et arbustes devant leur établissement.

ENVIRONNEMENT

UNE MINI-FORÊT URBAINE PLANTÉE DEVANT L'ÉCOLE PUBLIQUE DE CLISCOUËT

Comme le soulignait récemment dans nos colonnes, Gérard Thépaut, l'adjoint au maire chargé du climat, de la biodiversité et des finances (Vannes Mag 125, p. 29), la municipalité a décidé de développer à Vannes le concept des forêts urbaines. Cette pratique écologique est inspirée d'une méthode conçue dans les années 1970 par le botaniste japonais Akira Miyawaki. Elle consiste à faire émerger en peu de temps de véritables écosystèmes sur de petits espaces en y plantant de nombreuses essences. Ces micro-forêts ne nécessitent que peu d'entretien, car c'est la nature elle-même qui s'en charge, comme dans une forêt précisément.

La première mini-forêt urbaine de Vannes a été plantée les 25 et 26 janvier derniers à Cliscouët, devant l'école publique du quartier. Cinquante écoliers du CP au CM2 ont participé, avec leurs enseignants, à cette opération encadrée par le service des Espaces verts de la Ville de Vannes. Les enfants ont planté en tout quelque 600 arbres et arbustes sur 200 m^2 de terre, à raison de 3 plants par mètre carré. La mini-forêt urbaine qu'ils ont ainsi créée se compose d'une vingtaine d'essences locales : chêne, châtaignier, hêtre, merisier, bouleau, alisier, poirier, saule, néflier, houx, fusain, ajonc, prunellier, sureau, aubépine, cornouiller, noisetier, églantier, fragon… Après avoir appris à planter toutes ces essences, les élèves vont poursuivre cette belle expérience pédagogique en apprenant ensuite à pailler leurs plantations pour protéger les jeunes pousses contre le gel et maintenir l'humidité du sol.

Cette mini-forêt urbaine est une initiative que la Ville veut développer un peu partout à Vannes. Sa finalité est de lutter contre les effets du réchauffement climatique et d'améliorer le cadre de vie urbain en créant de nouveaux poumons de verdure. Ces îlots de fraîcheur ont en effet de nombreuses vertus. Ils offrent aux citadins de nouveaux espaces de bien-être, captent les émissions de CO2, favorisent la biodiversité et contribuent à faire baisser la température dans leur périmètre immédiat.

La Ville a prévu de planter un peu plus de 8 700 arbres en 2021 (forêts urbaines comprises). 9 640 ont déjà été plantés sur la commune en 2019 et 2020.

SANTÉ

L'ASSOCIATION SAVAMEN VEILLE À LA QUALITÉ DE L'OFFRE DE SOINS À MÉNIMUR

Ci-dessus : Christelle Alliaume, la présidente de Savamen, entourrée (de gauche à droite) des docteurs Ronan Le Mer, Emmanuel David et Didier Le Vaguerès, nouvellement installés au cabinet médical Auffret.

L'association Savamen (Santé Vannes Ménimur) a été créée en 2017 par des professionnels de santé du quartier de Ménimur, avec le soutien de la Ville et de l'ARS. « C'est une pharmacienne et des médecins du quartier qui, sur les conseils de la Ville, ont initié le projet » déclare Christelle Alliaume, infirmière libérale à Ménimur depuis 14 ans et dynamique présidente de l'association depuis les premières heures. « Savamen est un atout pour les professionnels du quartier à qui elle a permis le développement de pratiques coordonnées, grâce notamment à une messagerie sécurisée ». Elle regroupe aujourd'hui quatre pharmacies, deux cabinets médicaux, deux cabinets de kinés, des cabinets d'infirmiers et une pédicure podologue. « C'est une chance de mieux se connaître, de partager des informations entre nous, avec les institutions ou d'assurer la continuité des soins, s'enthousiasme Christelle. Mais avant tout, ce réseau a pour but de proposer une offre de soins qualitative aux habitants du quartier en facilitant l'implantation de nouveaux professionnels de santé ». C'est d'ailleurs en concertation avec le CCAS et la Ville, qui a acheté et aménagé les locaux, que Savamen a contribué à concrétiser le projet de création d'un cabinet médical ouvert depuis le début de l'année au rez-de-chaussée de l'immeuble Patio Verde, place Henri Auffret. « L'association souhaitait qu'il puisse accueillir des "médecins de famille", proches des habitants et pouvant travailler en réseau ». C'est précisément cette perspective qui a convaincu les docteurs Le Mer, Le Vaguerès et David, de s'installer à Ménimur. « Le temps où les médecins travaillaient seuls chez eux est quasiment révolu, précisent, d'une même voix, les trois généralistes. Les médecins cherchent aujourd'hui à travailler en cabinet pour pouvoir partager leurs dossiers avec leurs collègues. Cela permet d'assurer une meilleure continuité des soins auprès des patients. » Prochain défi pour l'association : « attirer un dentiste dans le quartier, souhaite la présidente, car il n'y en a pas encore ».

MOBILITÉS

LA PISTE CYCLABLE PROVISOIRE EN CENTRE-VILLE SERA PÉRENNISÉE

David Robo l'a annoncé lors de ses vœux pour l'année 2021 : la piste cyclable aménagée provisoirement après le confinement du printemps dernier entre la Tête Noire et La Madeleine va être pérennisée. Dans l'attente d'une requalification complète du bd de La Paix, cette voie cyclable restera transitoire, mais elle sera régulièrement optimisée, comme c'est le cas en ce moment à ses deux extrémités (avenues Roosevelt et Herriot) où des aménagements sont en cours et d'autres sont programmés pour renforcer la sécurité et améliorer la fluidité de la circulation. Entre la mi-juin et octobre 2020, 450 passages de vélos et de trottinettes ont été comptabilisés chaque jour sur cette piste cyclable expérimentale.

© Loïc Berthy

Lucie Corgne devant son étal à la Halle aux poissons.

ENTREPRISE TI BEZHIN

LUCIE CORGNE RÉCOLTE ET TRANSFORME LES ALGUES DU LITTORAL MORBIHANNAIS

Depuis début décembre, Lucie Corgne vend des algues dans la Halle aux poissons. La Vannetaise vante les qualités gustatives et nutritives du végétal marin, qu'elle récolte sur les rochers des presqu'îles de Rhuys ou de Quiberon, et sur les îles du large.

Aller jusqu'où la marée le permet pour récolter au plus loin ses petits bijoux : des algues brassées et rebrassées par les vagues. C'est le travail que s'est choisi Lucie Corgne. Cette femme de 36 ans a la certitude d'avoir trouvé sa voie et affiche une détermination sans faille pour faire connaître sa toute jeune entreprise Ti Bezhin, L'atelier de l'Algue. La Vannetaise vend ses produits bruts et transformés dans la Halle aux poissons, depuis le 7 décembre. Côté produits transformés, on retiendra un fameux tartare de laitue de mer, juste salé, à peine vinaigré, généreusement arrosé d'huile d'olive, tout simplement délicieux. Côté produits bruts, on trouve notamment des laminaires ou des noris, ces algues qui servent à entourer des sushis. Lucie Corgne les récolte à la main en les découpant soigneusement aux ciseaux pour permettre leur repousse. Et elle les lave sur place, dans l'eau de mer, pour ne pas les dénaturer. Ingénieure agronome, la jeune femme a travaillé pendant dix ans dans l'agriculture avant de se lancer dans la cueillette d'algues. Une réorientation professionnelle pour laquelle elle a passé un master en sciences de la mer. En théorie, Lucie Corgne a l'autorisation de récolter de nombreuses tonnes d'algues par an. Mais la réalité est tout autre. « Je prélève entre 6 et 15 kg d'algues à chaque sortie. Ça va, j'ai de la marge », sourit la Vannetaise. « Et puis les algues sont très utiles au milieu marin. Les poissons en font leur zone de reproduction, puis leur nurserie. Les coquillages s'en nourrissent. Il faut que chacun ait sa part ». Lucie Corgne sait aussi que le végétal marin a de grandes qualités nutritionnelles. « En France, l'algue est assez peu utilisée comme aliment, contrairement aux pays asiatiques, au Japon en particulier où elle constitue une base de la nourriture. L'algue est riche en minéraux, en vitamines A, B, C et K. Et elle a des propriétés antioxydantes. » L'entrepreneuse est persuadée qu'elle va répondre à une demande inassouvie, jusque-là, d'une production locale et respectueuse de l'environnement. À ceux qui s'arrêtent à son étal de la Halle aux poissons, elle explique comment cuisiner ses produits, crus ou cuits, en salade, avec du riz ou des pâtes, pour accompagner des poissons et même des viandes. Les vertus de l'algue n'ont pas de limite… ●

ÉCOCITOYENNETÉ

LE GUIDE DES INITIATIVES LOCALES ÉCORESPONSABLES

12 THÉMATIQUES POUR PRÉSENTER PRÈS DE 800 INITIATIVES LOCALES

L'association Clim'actions Bretagne-Sud, basée à Vannes, rue Albert 1er, a publié fin 2020 un guide très complet qui recense et présente tout ce que le Morbihan compte comme initiatives en faveur du climat. Ce recueil de 380 pages s'intitule « Le guide de l'écolocal - Pour vivre autrement le Morbihan ». Il a demandé des mois de travail à plus de quarante contributeurs qui sont allés à la pêche aux informations dans tout le département pour présenter au final quelque 800 initiatives locales, ainsi qu'une multitude de conseils, astuces, éclairages et points de vue. Ces initiatives ont en commun de s'inscrire « dans une démarche sincère et positive en faveur du climat, de la nature et de l'humain. » Elles sont portées par des habitants, des associations, des écoles, des collectivités et des entreprises « soucieux d'apporter des réponses créatives et efficaces » aux problématiques posées par le changement climatique. Le guide présente toutes ces initiatives à travers 12 thématiques (agriculture et alimentation, biodiversité et environnement, habitat, énergie, consommation durable et seconde vie, sorties et événements…).

Prix de vente : 15 €. Liste des points de vente sur www.ecolocal.bzh.

consom'agir.

ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

DES CONSEILS POUR BIEN GÉRER SON BUDGET

Les pertes d'emploi et les réductions de salaires liées à la persistance de la crise sanitaire font basculer de plus en plus de personnes dans la précarité et contribuent à aggraver la situation des Français les plus en difficultés. Face à ce constat, les centres socioculturels de la Ville rappellent qu'il est possible de recourir aux services de conseillères en économie sociale et familiale (CESF).

Au sein des centres de Kercado, Le Rohan et Ménimur, ces travailleuses sociales, diplômées d'État, apportent leur aide, principalement éducative, dans de nombreux domaines du quotidien. Elles proposent, à ce titre, un accompagnement budgétaire aux personnes précaires ou en difficulté (célibataires ou familles de ces quartiers). Son objectif est de fournir les connaissances nécessaires à une bonne gestion de son budget familial. Ces séances, confidentielles et gratuites, sont accessibles uniquement sur rendez-vous.

Ce type de service est également disponible pour tous les Vannetais au Point conseil budget (PCB) du CCAS (cf. Vannes Mag 126, p. 14).

© Getty Images

Les services proposés par les Conseillères en économie sociale et familiale sont confidentiels et gratuits.

OÙ APPELER ?
KERCADO : (02 97 01 64 50), LE ROHAN : (02 97 01 62 47), MÉNIMUR : (02 97 62 68 10) ET PCB (CCAS) : (02 97 01 65 00)

LES COURS D'EAU À VANNES

comprendre.

La ville de Vannes est traversée par un réseau de six principaux cours d'eau : le Rohan, le Pargo, le Vincin, le Bilaire, le Liziec et le Talhouet. S'y ajoutent d'autres petits affluents et, bien entendu, la Marle, que l'on appelle aussi rivière de Vannes, formée par la confluence du Rohan et du Bilaire à hauteur de l'extrémité nord du jardin des remparts, rue Francis Decker. À l'image du Rohan, dont la traversée urbaine est tantôt visible, tantôt souterraine, ces cours d'eau cheminent fréquemment en sous-sol avant de réapparaître au grand jour ou serpentent à l'abri des regards dans les prairies et les sous-bois. Depuis leur source à Vannes et dans les communes en amont, ils suivent les uns les autres la pente naturelle de leur bassin versant pour finir leur course dans le Golfe du Morbihan, par le port de plaisance, l'anse du Vincin et la rivière de Noyalo.

Le Rohan, dans sa traversée du Parc Pompidou

C'est ici, à l'entrée du jardin des remparts, face à l'immeuble AVF de la rue Francis Decker, que naît La Marle, au point de rencontre du Rohan (exutoires de gauche et du centre) et du Bilaire (exutoire de droite).

Le Rohan (ou Keravy) au parc de Kermesquel.

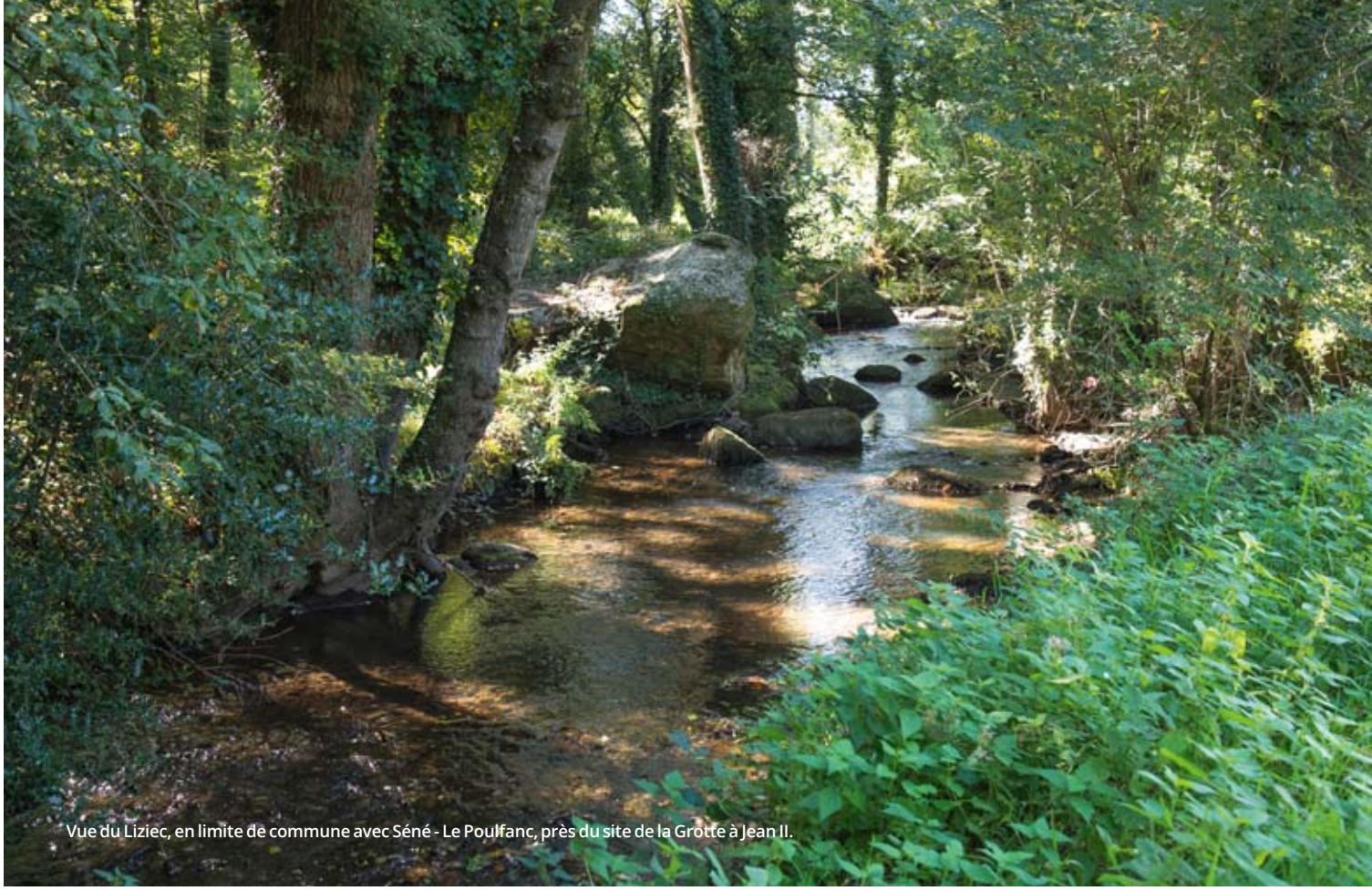

Vue du Liziec, en limite de commune avec Séné - Le Poulfanc, près du site de la Grotte à Jean II.

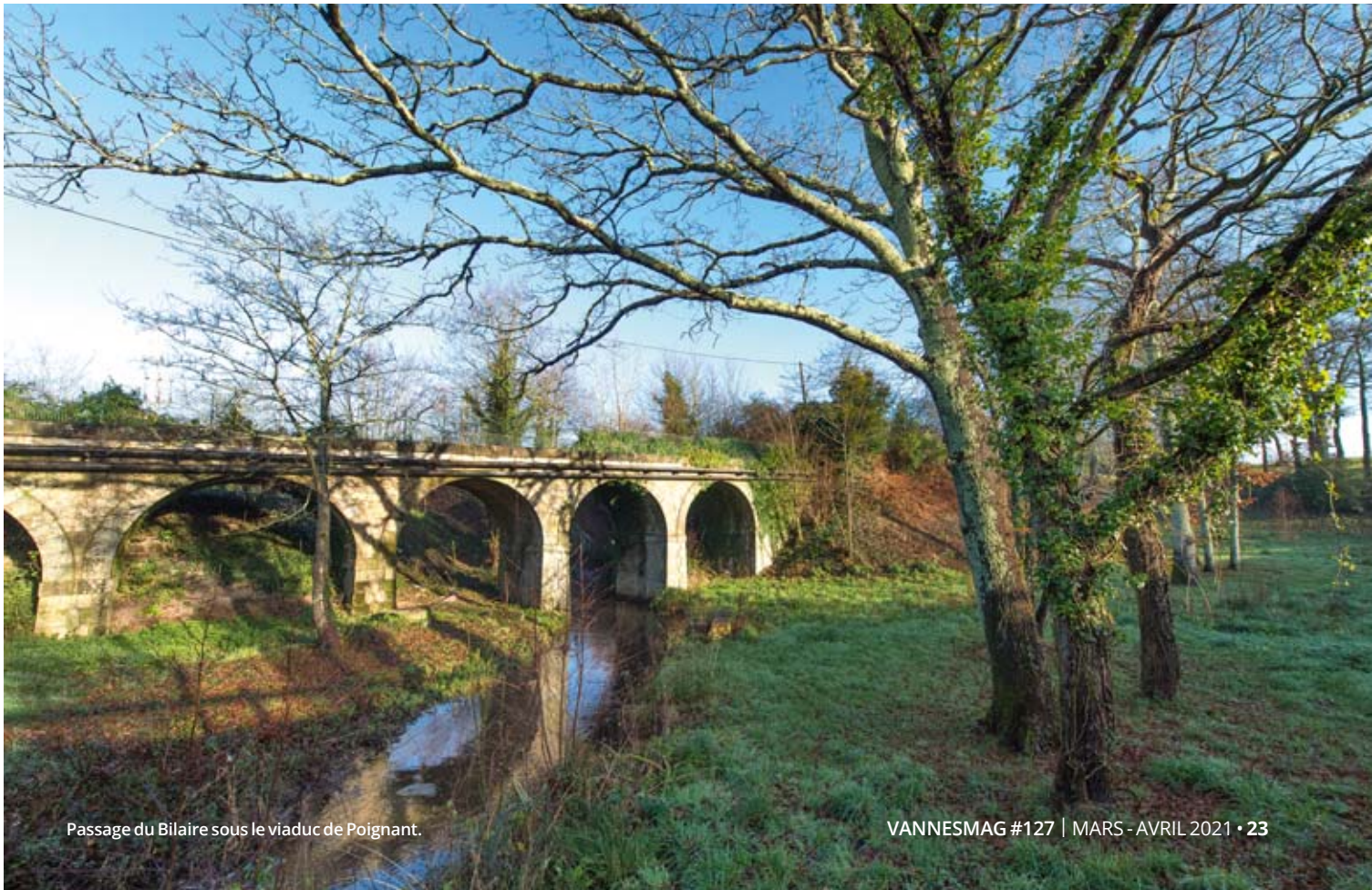

Passage du Bilaire sous le viaduc de Poignant.

LES PRINCIPAUX COURS D'EAU DE VANNES

LE ROHAN

Ce ruisseau, long de 14 km, prend sa source à Meucon. Avant son entrée à Vannes, il s'appelle tout simplement le Meucon. Dans la première moitié de son parcours vannetais (jusqu'à la sortie du parc de Kermesquel), il a pour nom le Keravy et dans l'autre moitié, le Rohan. Ce ruisseau est, avec le Bilaire et le Beaupré, l'un des trois affluents de la Marle. L'eau de source de ce cours d'eau, captée à Meucon, est depuis les années 1960 l'une des sources d'alimentation en eau potable de la ville de Vannes.

LE VINCIN

Long de 16 km, ce cours d'eau, que l'on appelle aussi rivière de Conleau dans sa partie vannetaise, où il forme une ria entre Vannes et Arradon, prend sa source à Ploeren. Le Vincin, rejoint par le Pargo à hauteur du quartier de Cliscouët, se jette dans le Golfe du Morbihan en face de Port-Anna en Séné. L'anse et les rives du Vincin forment un site naturel d'une grande richesse écologique (faune et flore) qui est protégé par le Conservatoire du littoral.

LE PARGO

Affluent de la rivière du Vincin, le ruisseau du Pargo alimente l'étang du même nom. Il prend sa source à Kergrain, près du centre commercial Leclerc. Tout au long de son parcours, d'environ 4 km, ce cours d'eau alimente plusieurs bassins de rétention qui ont pour but d'éviter, autant que faire se peut, les inondations dans ce bassin versant, lors de fortes précipitations.

LE BILAIRE

Le Bilaire, qui longe au nord de Vannes la limite communale avec Saint-Avé, est, avec une dérivation du Gornay (Liziec), l'un des deux cours d'eau qui alimentent l'étang au duc. Long d'environ 15 km, il prend sa source à Park Carré en Saint-Avé. À la sortie de l'étang au duc, il est rejoint par le Beaupré dans l'enceinte de l'Hôtel du Département, rue de Saint-Tropez. Il s'écoule ensuite dans le jardin de la Préfecture, avant de rejoindre à son tour le Rohan, à l'extrémité nord du jardin des remparts, pour former la Marle.

LE LIZIEC

Le Liziec est la partie située en aval d'un cours d'eau de 21 km de long qui prend sa source à Elven et porte d'autres noms (Caradec, Condat, Gornay) dans les communes qu'il traverse avant Vannes. C'est l'une des sources d'approvisionnement en eau potable de la Ville de Vannes. Sa traversée de Vannes débute près de l'échangeur de Tréalvé. Le Liziec sillonne ensuite la zone industrielle du Prat et forme la limite de commune avec Séné depuis le secteur du Versa jusqu'à Saint-Léonard. Il est rejoint par le Talhouët près de la route de Nantes, avant de se jeter dans la rivière de Noyalo par le chenal de Saint-Léonard.

LA MARLE

Formée à l'extrémité nord du jardin des remparts par la confluence du Rohan et du Bilaire, la Marle (ou rivière de Vannes) est le cours d'eau qui coule à ciel ouvert devant les remparts et les lavoirs. Elle disparaît ensuite sous la ville avant de se déverser dans le bassin à flot à hauteur de la place Gambetta, où elle se mélange à l'eau de mer du Golfe du Morbihan.

LE TALHOUËT

Ce ruisseau, long d'un peu plus de 7 km, forme la limite communale avec Theix-Noyalo. Il prend sa source sur la commune de Saint-Nolff et rejoint le cours du Liziec près de la chapelle de Saint-Léonard, route de Nantes.

DÉCOUVRIR LES COURS D'EAU, CHEMIN FAISANT

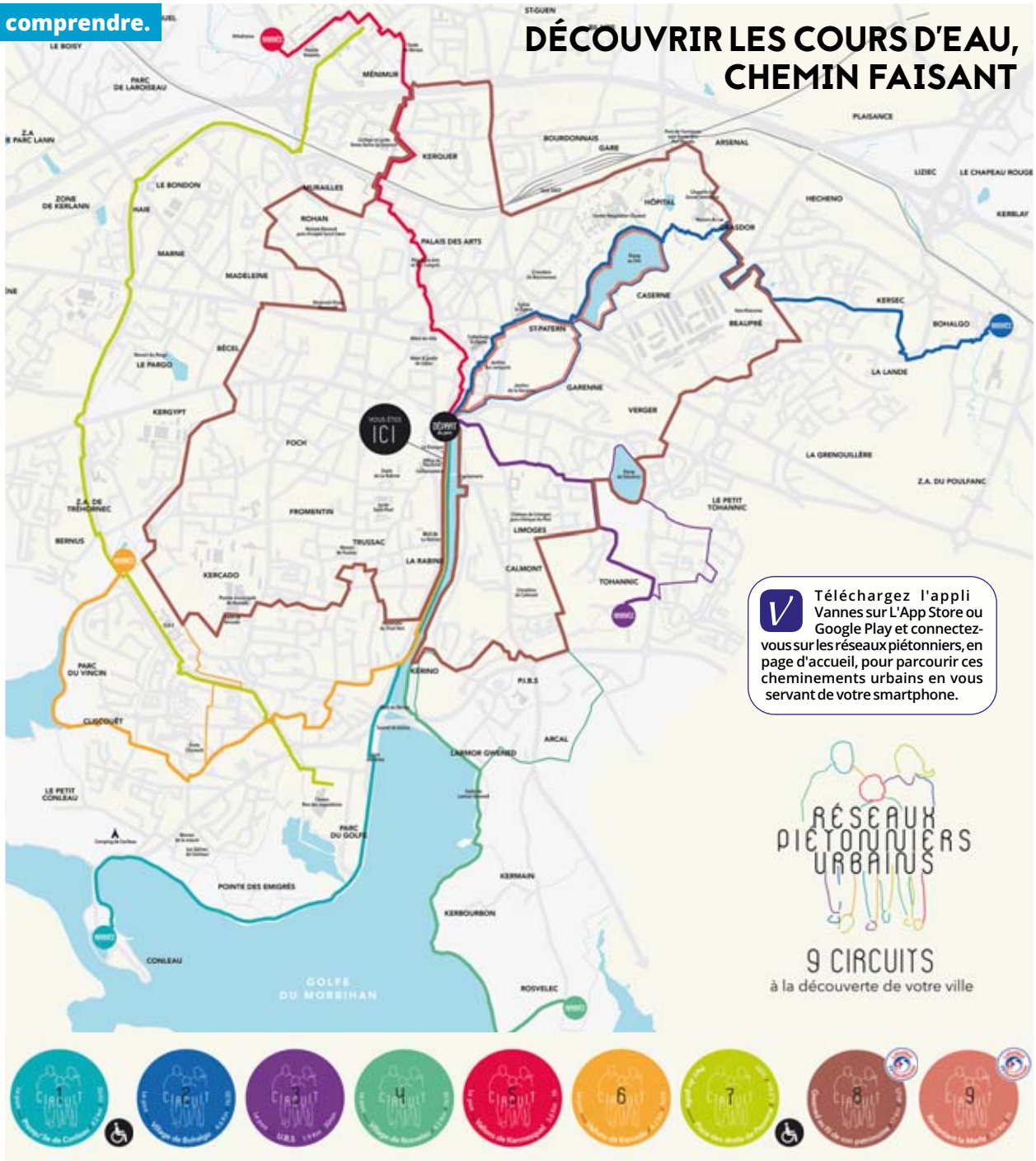

En dehors des sentiers qui longent le littoral, savez-vous qu'il existe aussi à Vannes un réseau d'itinéraires piétonniers permettant de découvrir la ville de long en large et notamment ses principaux cours d'eau. Ce réseau, jalonné par les services municipaux, est constitué, d'une part, de sept itinéraires (1 à 7) qui partent de la rive droite du port, près de la place Gambetta et de deux autres circuits (8 et 9) labellisés par la Fédération française de randonnée. Tous ces cheminements urbains sont balisés par des pastilles de couleurs (voir ci-dessus). Il suffit donc de suivre telle ou telle signalétique pour emprunter l'un ou l'autre de ces circuits qui font entre 2 km et 17 km. Des dépliants sur ces itinéraires sont disponibles gratuitement aux accueils de l'Hôtel de ville, du Centre administratif et de l'Office de tourisme.
On peut aussi se laisser guider sur ces cheminements en se servant de l'appli gratuite Vannes pour smartphone en ayant préalablement activité son GPS. Le site de la Ville de Vannes, **www.mairie-vannes.fr**, présente également ces circuits piétonniers en détail (rubrique Vannes découverte) avec notamment une carte interactive.

119, NUMÉRO D'URGENCE pour les mineurs en danger

Créé en 1997, le 119 est le numéro unique pour signaler une situation de danger qui menace un enfant ou un adolescent. Ce Service national d'accueil téléphonique de l'enfance en danger (SNATED) est joignable partout et tout le temps.

© Getty images

Le 119 est le numéro national dédié à la prévention et à la protection des enfants en danger ou en risque de l'être.
Le 119 est joignable tous les jours de l'année, même la nuit. Il est gratuit depuis tous les téléphones : fixes ou mobiles, n'apparaît sur aucun relevé de téléphone et respecte la confidentialité des appels.

Cette plateforme téléphonique a été créée à la suite d'une loi votée en 1989 sur la prévention des mauvais traitements réservés aux mineurs. Depuis 1997, on peut composer le 119, 24 h sur 24, 7 jours sur 7, depuis n'importe quel téléphone fixe ou mobile, voire d'une des rares cabines téléphoniques qui existent encore. 45 écoutants, tous professionnels de l'enfance, se relaient pour répondre aux appels. On dénombre un million de signalements en moyenne chaque année. Ils peuvent émaner de mineurs qui appellent pour eux-mêmes ou pour un camarade qui serait victime. Des adultes, témoins de situations qui les interpellent, soit au sein de leur propre famille, proche ou élargie, soit dans leur entourage ou encore chez des voisins, sont aussi amenés à composer ce numéro. Toute personne qui a connaissance d'une situation de danger pour un enfant est tenue de le signaler, c'est une obligation légale. La majorité des appels sur le 119 concernent des violences subies par des enfants, qu'il s'agisse de violences physiques, psychologiques ou sexuelles. Mais il existe également bien d'autres problématiques comme le cyber harcèlement ou des cas de racket. Car l'auteur des violences n'est pas forcément un adulte, elles sont parfois le fait de personnes qui sont de la même catégorie d'âge que la victime. Deux possibilités s'offrent à l'écoutant qui reçoit l'appel au 119. Soit il ne repère pas de situation de danger et son rôle s'en tient alors à du conseil ou à un renvoi vers des services de proximité adéquats. Soit il y a danger et l'information est alors transmise à la Cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP) du département concerné. L'autorité judiciaire, à savoir le juge des enfants, peut être saisie et ordonner une mesure appropriée. Les appels passés au 119 sont gratuits et confidentiels. Pour garantir cette confidentialité, ce numéro n'apparaît pas sur les factures détaillées des abonnements téléphoniques. Le 119 est cofinancé par l'État et les Départements. ●

sur le site Internet www.allo119.gouv.fr

L'ESCALIER DE L'ANCIENNE MAIRIE

L'escalier en fer à cheval qui fait le lien aujourd'hui entre les cours du grand et du petit Hôtel de Limur, rue Thiers, ne faisait pas partie à l'origine de cet ensemble patrimonial datant des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles. Il s'agit en fait de l'escalier de l'ancienne mairie de Vannes (notre photo) qui était située à l'emplacement de l'actuelle « Cocotte » de l'architecte Yves Guillou, place Lucien Laroche. Conservé en vue d'un autre usage, après la démolition de l'ancienne mairie en 1944, cet escalier monumental a été réinstallé, par la suite, dans la cour de l'Hôtel de Limur.

© Fonds Archives Municipales de Vannes

2374. VAN
Collection VILLARD, Quimper

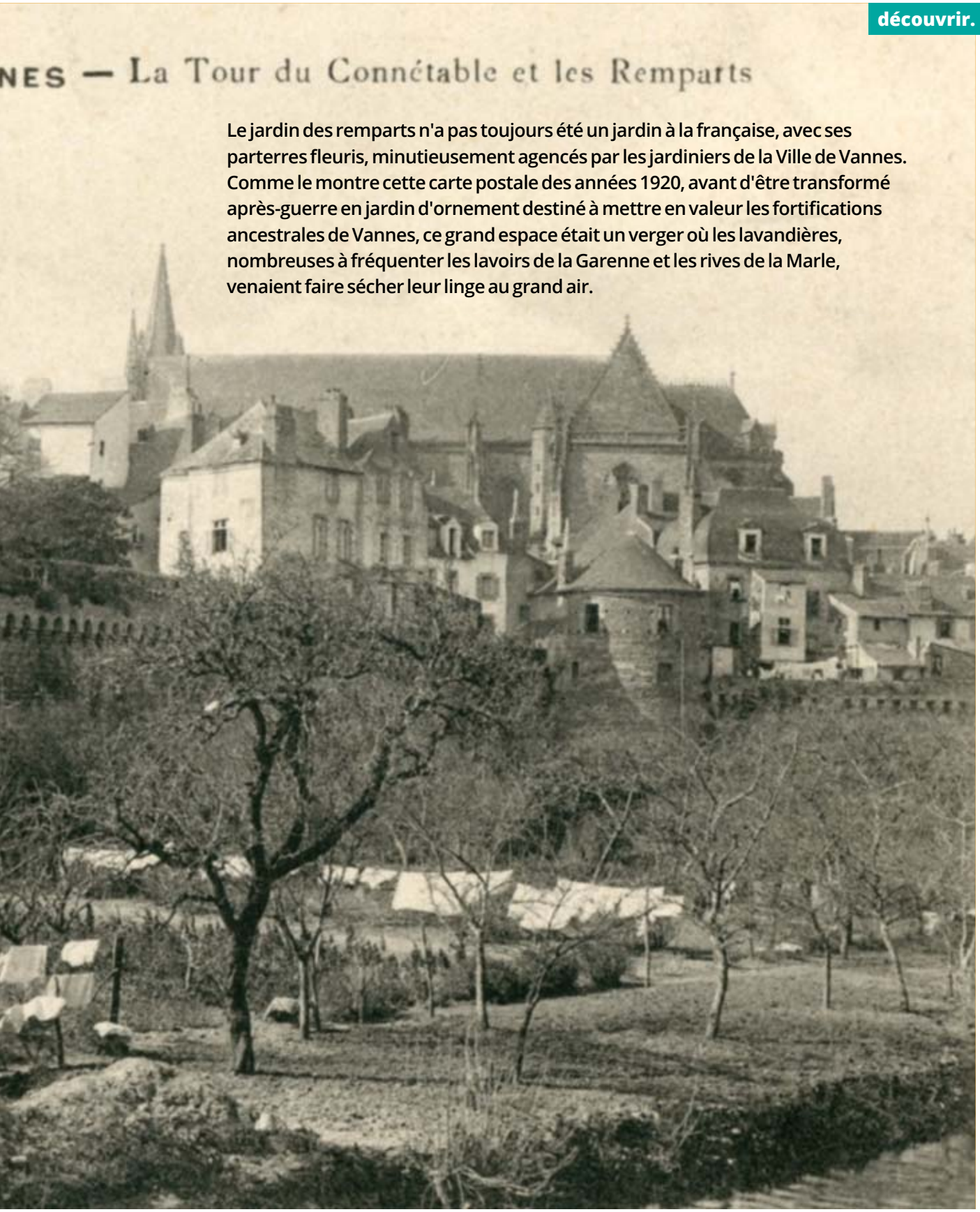

Le jardin des remparts n'a pas toujours été un jardin à la française, avec ses parterres fleuris, minutieusement agencés par les jardiniers de la Ville de Vannes. Comme le montre cette carte postale des années 1920, avant d'être transformé après-guerre en jardin d'ornement destiné à mettre en valeur les fortifications ancestrales de Vannes, ce grand espace était un verger où les lavandières, nombreuses à fréquenter les lavoirs de la Garenne et les rives de la Marle, venaient faire sécher leur linge au grand air.

© Fonds Archives Municipales de Vannes

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES 2021

POUR POUVOIR VOTER CETTE ANNÉE, PENSEZ À VOUS INSCRIRE SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Pour pouvoir voter aux élections départementales et régionales (prévues en juin prochain si la situation sanitaire le permet), il faut impérativement être inscrit sur la liste électorale de la commune.

© Getty images

QUI EST CONCERNÉ ?

Les nouveaux Vannetais installés précédemment dans une autre commune et qui n'ont pas encore effectué leur inscription sur la liste électorale à Vannes, ainsi que les électeurs vannetais ayant changé de domicile à Vannes **(*)** et qui n'ont pas encore communiqué ce changement en mairie. Sachez aussi que chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement par l'Insee sur la liste électorale de sa commune de résidence, s'il a bien accompli les formalités de recensement à l'âge de 16 ans.

OÙ FAUT-IL S'INSCRIRE ?

Au service citoyenneté de la Ville de Vannes, rez-de-chaussée bas du Centre administratif municipal, 7 rue Joseph Le Brix. Du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h 15 et de 13 h 15 à 17 h. Renseignements au 02 97 01 61 55. **La Ville de Vannes invite les personnes concernées à ne pas attendre le dernier moment pour s'inscrire afin d'éviter une trop forte affluence les derniers jours d'inscription.**

QUELS DOCUMENTS FAUT-IL FOURNIR ?

Une carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe).

ON PEUT AUSSI S'INSCRIRE PAR COURRIER OU PAR INTERNET

Pour une inscription par courrier, il faut remplir un formulaire (Cerfa n° 12669*01) disponible en téléchargement sur www.mairie-vannes.fr (Vannes citoyenne/Élections) et joindre à ce formulaire dûment rempli les photocopies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Adressez le tout à Monsieur Le Maire - BP 509 - 56 019 Vannes Cedex. **Inscription par Internet.** La démarche est la même à ceci près qu'il faut choisir l'inscription "en ligne" dans la rubrique "Élections" au lieu de "Par courrier". Il vous sera demandé, pour cette inscription en ligne, de fournir vos justificatifs d'identité et de domicile sous forme numérisée. ●

(*) L'avis de réexpédition postale ne s'applique pas au courrier électoral qui est systématiquement retourné en mairie par La Poste.

ÉVÉNEMENT

FÊTES HISTORIQUES 2021 : LA VILLE RECHERCHE DES FIGURANTS

Pour préparer les Fêtes historiques 2021, prévues les 13 et 14 juillet, le service Événementiel de la Ville de Vannes lance, comme chaque année, un appel aux figurants. Les candidats ont jusqu'au 16 avril, dernier délai, pour s'inscrire en remplissant un formulaire téléchargeable sur le site Internet de la Ville. Ces fêtes auront pour thème « l'exil du Parlement de Bretagne à Vannes en 1675. » **Formulaire d'inscription sur www.mairie-vannes.fr (Vannes découverte/Grands rendez-vous).** ●

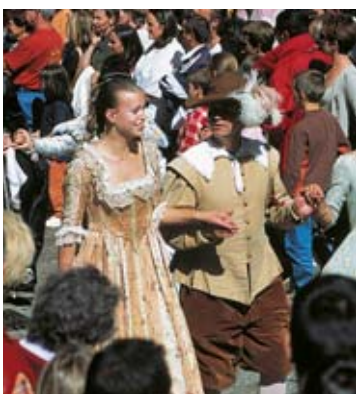

JEUNESSE

TICKET SPORT-CULTURE-NATURE : INSCRIPTIONS POUR LES VACANCES DE PRINTEMPS

© Pictos Getty images

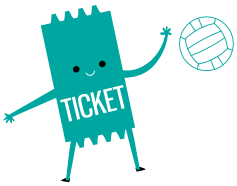

En raison de la persistance de l'épidémie de Covid-19 et des mesures prises par le Gouvernement pour y faire face, La Ville de Vannes a pris la décision, à la mi-février, d'annuler l'opération Ticket sport-culture-nature qui devait avoir lieu pendant les vacances de février. Compte tenu de la situation sanitaire au moment du bouclage de ce Vannes Mag, nous ne sommes pas en mesure d'assurer que Ticket sport-culture-nature fera son retour lors des prochaines vacances de Printemps. Si l'opération est maintenue, les inscriptions seront prises (avec port du masque obligatoire) **le vendredi 23 avril de 7 h à 18 h** (en continu) à la salle n° 3 du Centre sportif de Kercado, rue Winston Churchill (02 97 62 69 05). Elles resteront ouvertes, dans la limite des places disponibles, pendant toute la durée des vacances de printemps (du lundi 26 avril au vendredi 7 mai) aux horaires de fonctionnement du service (de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30). Les activités seront proposées à la demi-journée et le programme s'adaptera aux règles sanitaires en vigueur. La liste complète des activités et toutes les informations pratiques seront disponibles au plus tard à la mi-avril sur www.mairie-vannes.fr (rubrique Vannes loisirs).
Notez bien que les inscriptions du 23 avril seront exclusivement réservées, comme d'habitude, aux choix des activités. Les démarches administratives se font auprès de l'Accueil unique du Centre Victor Hugo, 22 av. Victor Hugo - 02 97 01 65 10).

UN PROJET DE JARDIN PARTAGÉ DANS LE SECTEUR SUD-EST

Le conseil de quartier Sud-Est de Vannes a en projet de créer un jardin partagé dans ce secteur. Il aimerait savoir ce que les habitants du quartier en pensent, s'ils sont intéressés ou pas par une telle initiative et s'ils sont prêts ou pas à y prendre part. Les membres du conseil de quartier les invitent pour cela à répondre à un petit questionnaire téléchargeable sur le site de la Ville (www.mairie-vannes.fr, rubrique Vannes citoyenne/ Participation citoyenne/ Conseils de quartier).
Le questionnaire, dûment rempli, est à déposer avant le lundi 22 mars dans la boîte aux lettres de l'école primaire de Tohannic, rue Jacques Buchet.

VILLE DE VANNES

LA PROCHAINE PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE DU MAIRE AURA LIEU LUNDI 8 MARS ENTRE 18 H ET 19 H

En l'absence de réunions publiques en raison du contexte sanitaire et avant la reprise des déambulations au printemps, le maire de Vannes, David Robo, répondra en direct par téléphone aux questions des Vannetaises et des Vannetais lundi 8 mars, entre 18 h et 19 h. **Vous pourrez le joindre au 02 97 01 66 90.** Merci de bien vouloir privilégier une seule question afin de permettre au plus grand nombre d'échanger avec le maire. Si vous n'êtes pas disponible à ce moment-là, vous pouvez poser vos questions par mail à l'adresse suivante : **cabinet.maire@mairie-vannes.fr**

SERVICES

DÉCHETTERIES DE L'AGGLOMÉRATION : LES HORAIRES D'ÉTÉ (À PARTIR DE DÉBUT AVRIL)

Les déchetteries de GMVa (Golfe du Morbihan-Vannes agglomération) passeront début avril en horaires d'été. **Voici donc les heures d'ouverture, à compter du début avril et jusqu'à la fin octobre 2021**, de la déchetterie de Tohannic (rue Jean Perrin) et des déchetteries les plus proches de Vannes. ●

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
VANNES TOHANNIC	9 h - 18 h 50	9 h - 18 h 50	9 h - 18 h 50	9 h - 18 h 50	9 h - 18 h 50	9 h - 18 h 50	FERMÉE
ARRADON	9 h 30 - 11 h 50 14 h - 18 h 20	FERMÉE	9 h 30 - 11 h 50 14 h - 18 h 20	9 h 30 - 11 h 50 14 h - 18 h 20	9 h 30 - 11 h 50 14 h - 18 h 20	9 h 30 - 18 h 20	FERMÉE
SAINT-AVÉ	9 h 30 - 11 h 50 14 h - 18 h 20	9 h 30 - 11 h 50 14 h - 18 h 20	9 h 30 - 11 h 50 14 h - 18 h 20	9 h 30 - 11 h 50 14 h - 18 h 20	9 h 30 - 11 h 50 14 h - 18 h 20	9 h 30 - 18 h 20	FERMÉE
THEIX-NOYALO	9 h 30 - 11 h 50 14 h - 18 h 20	9 h 30 - 11 h 50 14 h - 18 h 20	9 h 30 - 11 h 50 14 h - 18 h 20	9 h 30 - 11 h 50 14 h - 18 h 20	9 h 30 - 11 h 50 14 h - 18 h 20	9 h 30 - 18 h 20	9 h 30 - 12 h 20
PLOEREN	9 h 30 - 11 h 50 14 h 30 - 18 h 20	9 h 30 - 11 h 50 14 h 30 - 18 h 20	9 h 30 - 11 h 50 14 h 30 - 18 h 20	FERMÉE	9 h 30 - 11 h 50 14 h 30 - 18 h 20	9 h 30 - 12 h 35 13 h 30 - 18 h 20	FERMÉE

Pour tout savoir sur le fonctionnement des déchetteries de l'agglomération et notamment sur les déchets acceptés dans ces équipements et ceux qui ne le sont pas, rendez-vous sur **www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/decheteries**

PRÉVENTION SANTÉ

ALLERGIES AUX POLLENS: PRENEZ LES DEVANTS SUR LE SITE ALERTEPOLLENS.ORG

Nous vous rappelons qu'il existe à Vannes un jardin botanique où sont réunies les principales espèces végétales allergisantes de la région vannetaise (noisetier, bouleau, cyprès, plantain, armoise, graminées...) ? Cet espace en libre accès, dénommé Pollinarium sentinelle®, a été créé en 2014 aux Salines de Conleau, près des installations du service municipal des espaces verts. Il fait partie d'un réseau national de prévention des allergies aux pollens. Dans cet espace qui regroupe 19 espèces végétales, les jardiniers de la Ville observent quotidiennement les plantes afin de détecter les dates précises de leurs débuts et fins d'émission de pollens. Ces informations sont transmises en temps réel par mail aux patients allergiques ainsi qu'aux professionnels de santé inscrits à la newsletter Alerte pollens ! Cette information précoce permet aux personnes allergiques de commencer leur traitement avant l'apparition des premiers symptômes et de l'arrêter dès la fin d'émission de pollens.

On peut s'inscrire gratuitement au service "Alerte pollens" sur www.alertepollens.org. Plus d'informations sur www.mairie-vannes.fr (Vannes pratique/environnement/Pollinarium...). ●

SERVICES

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS
PENSEZ À TÉLÉCHARGER LE CALENDRIER 2021

© Golfe du Morbihan-Vannes agglomération

Le calendrier 2021 de collecte des ordures ménagères (bacs à couvercle vert) et de collecte sélective (bacs à couvercle jaune) est disponible depuis le début de l'année sur le site Internet de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération (GMVA). On y trouve, comme toujours, sept versions différentes pour les Vannetais, selon notre lieu d'habitation (secteurs 1 à 7), plus une version pour les impasses. Ce calendrier est très pratique car il indique, secteur par secteur, les incidences des jours fériés sur la collecte des déchets ménagers. Sa consultation et son téléchargement (au format pdf) se font depuis la page d'accueil du site Internet de GMVA en cliquant sur l'onglet "Jours de collecte" dans la rubrique "En un clic" qui ouvre la page du site consacrée à la collecte des déchets Si vous connaissez votre secteur de collecte, il vous suffit, pour télécharger le calendrier, de cliquer sur le lien correspondant (par exemple Vannes secteur 4). Si vous ne connaissez pas votre secteur, utilisez alors la carte interactive et suivez les instructions à l'écran.
www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh

DÉCHETS ENCOMBRANTS
Si vous avez besoin de vous débarrasser de déchets encombrants (matelas usagé, vieille gazinière, vieux meuble, etc.) et que vous ne pouvez vraiment pas les transporter à la déchetterie, renseignez-vous auprès du Service prévention et gestion des déchets de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération (GMVA) sur l'éventuelle possibilité de bénéficier d'un ramassage à domicile de vos encombrants. Il est limité à 1 m^3 par collecte. **Rens. au 02 97 68 33 81.**
Pensez aussi à l'option « Zéro déchet », car ce qui vous encombre pourrait peut-être servir à quelqu'un d'autre. Appelez dans ce cas Emmaüs Pays de Vannes (02 97 66 01 77) pour un éventuel ramassage à domicile.

SOLIDARITÉ

LE CIDFF DU MORBIHAN À L'ÉCOUTE
DES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Morbihan (CIDFF) vient de renforcer ses actions auprès des personnes victimes de violences, notamment conjugales et/ou intrafamiliales. Il a mis en place pour cela une ligne d'écoute dont le numéro est le **07 61 88 29 70**. Ce service est assuré gratuitement et sans rendez-vous le lundi et le mardi, de 13 h à 16 h, sauf en périodes de vacances scolaires. Il a pour but de proposer une écoute bienveillante et spontanée aux personnes victimes de violences afin qu'elles puissent s'exprimer et tenter de comprendre ce qu'elles vivent. Cette ligne s'adresse également aux personnes qui s'inquiètent et ne savent pas toujours comment réagir lorsqu'un membre de leur entourage est victime de violences. Formée à l'écoute et à la prise en charge des victimes de violences, la professionnelle qui répond aux appels propose un temps d'échange d'une quarantaine de minutes maximum. Si la ligne est occupée, il est possible d'envoyer un SMS pour être rappelé.

CIRCULATION

LA VITESSE EN VILLE, MESURÉE PAR LES RADARS PÉDAGOGIQUES DE LA MAIRIE DE VANNES

La Ville de Vannes dispose, depuis 2014, de quatre radars pédagogiques mobiles qu'elle installe temporairement dans différentes rues afin de mesurer la vitesse de circulation des véhicules. Ces mesures se font généralement à la suite de plaintes formulées par des riverains pour des vitesses jugées excessives dans leur quartier. Ces radars ne flashent pas et ne servent donc pas à verbaliser. Ce sont des outils d'information (pour les usagers de la route) et de mesure qui sont installés généralement pour une durée de quinze jours (voire une semaine). Dans ce laps de temps, ils enregistrent les vitesses de passage des véhicules et les affichent en temps réel. Toutes les données brutes qu'ils enregistrent sont analysées par les services municipaux (Direction des Espaces publics). Les résultats permettent ensuite à la municipalité de décider s'il y a lieu ou pas de prévoir tel ou tel aménagement dans telle ou telle rue.

Voici, à titre d'exemple, les résultats des informations enregistrées récemment dans quelques rues de Vannes par ces radars pédagogiques :

Rue Jean-Marie Bécel (Sens Sud > Nord, du 6 au 17/01/21). Vitesse limitée à 30 km/h. Vitesse V 85 (*) : 34 km/h.

Rue Jean-Marie Bécel (Sens Nord > Sud, du 6 au 19/01/21). Vitesse limitée à 30 km/h. Vitesse V 85 : 33 km/h.

Rue Winston Churchill (Sens Sud > Nord, du 6 au 19/01/21). Secteur à vitesse limitée à 30 km/h. Vitesse V 85 : 28 km/h.

Rue Winston Churchill (Sens Sud > Nord, du 6 au 12/01/21). Secteur à vitesse limitée à 50 km/h. Vitesse V 85 : 41 km/h. ●

(*) La vitesse V 85 est la vitesse maximale en dessous de laquelle roulent 85 % des usagers, en condition de circulation fluide.

CITOYENNETÉ

EN VILLE, IL FAUT TENIR SON CHIEN
EN LAISSE, QUI PLUS EST, ASSEZ PRÈS DU COLLIER

Qu'il soit petit ou grand, docile ou bagarreur, un chien doit être tenu en laisse quand on le promène en ville. De nombreux panneaux le rappellent un peu partout, notamment à l'entrée des jardins publics. Un arrêté municipal, en date du 12 juillet 2013, précise à ce propos qu'il est « interdit aux propriétaires et détenteurs de chiens de toutes catégories de laisser leurs animaux circuler sur le domaine public (...) sans être tenus en laisse ». De plus, pour éviter tout risque d'accident quand on promène son chien dans un lieu très fréquenté, comme le centre-ville par exemple, il convient de ne pas le tenir avec une laisse trop longue ou de faire en sorte que la distance entre la main de la personne qui promène le chien et son collier ou son harnais soit courte. Ceci, afin que la personne soit en capacité de maîtriser l'animal à tout moment. Merci donc à tous les propriétaires de chiens de respecter scrupuleusement cette règle de bon sens, afin que l'espace public puisse être partagé en toute tranquillité et en toute sécurité. ●

SERVICES

LA VILLE DE VANNES VIENT DE SE DOTER D'UNE PATROUILLE TECHNIQUE

La Ville de Vannes vient de mettre en place une patrouille technique en ce début d'année. Elle est opérationnelle depuis le 11 janvier et est constituée d'une équipe tournante de deux agents disposant d'un véhicule dédié à ce nouveau service. La patrouille est assurée à tour de rôle par le personnel du service voirie du Centre technique municipal de Kergolven, au Prat. Partie intégrante du service Allô Mairie Intervention, elle est en capacité d'effectuer un certain nombre d'interventions (boucher un nid-de-poule, redresser et/ou resceller un panneau de signalisation...) et a aussi pour mission d'inspecter en tous sens le domaine public pour vérifier, notamment, l'état de la voirie et de ses équipements. Cette patrouille est donc à la fois l'unité mobile du service Allô Mairie Intervention et la sentinelle des services techniques. Ses constats et ses retours d'information sur tout ce qui pose plus ou moins problème (un marquage au sol pas assez visible, un défaut d'éclairage public ou de signalisation routière, l'enrobé d'une chaussée qui donne des signes de fatigue...) permettent aux services techniques de la Ville d'intervenir dans les meilleurs délais ou de planifier leurs interventions en fonction de leur plan de charge.

Allô Mairie Intervention, rappelons-le, est le service de la Ville de Vannes qui intervient à la demande des usagers pour une dégradation de mobilier urbain, un défaut d'éclairage public, un problème de propreté publique... Il est accessible gratuitement au 0 800 210 580. On peut aussi le contacter en allant sur www.mairie-vannes.fr/ami

PATRIMOINE

RESTAURATION DE LA CHAPELLE SAINT-YVES : LA SOUSCRIPTION CONTINUE PENDANT LES TRAVAUX

La souscription lancée par la Ville de Vannes auprès des particuliers et des entreprises pour contribuer à financer la restauration de la chapelle Saint-Yves, place Maurice Marchais, reste ouverte pendant la durée des travaux (jusqu'à l'automne 2021). Chacun peut contribuer, à la hauteur de ses moyens, à la sauvegarde de cet édifice. À ce jour, 1,10 million d'euros a été collecté par voie de souscription auprès de quelque 230 généreux donateurs. Chaque don effectué donne droit à des avantages fiscaux. Le montant minimum pour un particulier est de 50 €. La souscription se fait à l'aide d'un imprimé disponible en téléchargement (au format pdf) sur le site Internet de la Ville de Vannes : www.mairie-vannes.fr, rubrique "Vannes découverte" → "Histoire et patrimoine" → "Mécénat - Restauration de la chapelle Saint-Yves"

Pour tous renseignements : 02 97 01 62 18.

LIBÉRONS LES ÉNERGIES VANNETAISES!

Budget 2021 : le compte n'y est pas !

Il est vrai que le contexte budgétaire comporte plusieurs incertitudes et inconnues, mais il n'en demeure pas moins que le premier budget du mandat est censé fixer une ambition et un cap clairs pour les cinq prochaines années. Nous en sommes hélas bien loin. Le Maire et son équipe invoquent la prudence. Cette dernière doit bien évidemment être un garde-fou mais en aucun cas servir de guide politique. Surtout face à des crises, sanitaire, économique, sociale, écologique, culturelle et démocratique qui se manifestent sans aucune modération !

Nous attendrons le compte administratif 2020 pour le vérifier mais il semble que notre ville ait été plutôt épargnée par la crise sur le plan budgétaire. Lors du débat d'orientations budgétaires en décembre, le Maire annonçait ainsi un solde négatif de 1,6 million d'euros par rapport à 2019. Deux mois plus tard, ce dernier ne s'élèverait plus qu'à 600 000 euros, soit un différentiel de près d'un million d'euros en faveur de la ville ! Cette situation favorable se confirme à l'analyse, à périmètre constant, du chapitre 73 relatif aux impôts et taxes et du chapitre 74 relatif aux dotations, subventions et participations, les deux cumulés représentant 90 % des recettes réelles de fonctionnement.
Ce n'est pas la réinscription de la dotation de la solidarité communautaire qui explique l'orientation à la hausse des produits perçus par la ville en 2021. À périmètre constant, les recettes de la ville progressent de 1,2 million d'euros, notamment grâce à une hausse de la fiscalité directe de plus de 600 000 euros et à une envolée des droits de mutations. 1,2 million d'euros, cela représente une augmentation de 1,7 %, c'est-à-dire trois fois le niveau de l'inflation prévue pour 2021 ! Nous ne comprenons donc pas pourquoi la ville n'a pas les ambitions de ses moyens face à deux urgences essentielles : l'urgence sociale et l'urgence écologique.

Le Maire assure que « la ville répondra dans les champs de compétence qui sont les siens pour soutenir le tissu économique et associatif et préserver le tissu social et cela autant que nécessaire ». Mais où sont les mesures de soutien adaptées à la crise alors que les volumes budgétaires n'évoluent globalement pas par rapport à 2020 ? Si l'on retranche les projets déjà lancés et les études, très peu de nouveautés en matière d'investissements. Les interventions à caractère social, tout comme le CCAS, ne bénéficient quant à elles d'aucun crédit supplémentaire !

Au passage, autre point majeur de désaccord, notre ambition n'est pas de préserver un tissu social marqué par l'explosion des inégalités et des précarités avec plus de 20 % de Vannetais·es sous le seuil de pauvreté. Au contraire, nous devrions tous avoir pour priorité d'agir afin de lutter contre ces disparités et ces insécurités sociales autant que de prévenir des décrochages malheureusement de plus en plus nombreux.

Et la ville devrait donner l'exemple ! À propos de l'enveloppe de 200 000 euros pour la prime de précarité des agents non titulaires : cette somme conséquente doit inviter à réfléchir au plus vite aux moyens qui pourraient être mis en œuvre pour garantir davantage d'emplois durables ! Alors que les jeunes souffrent durement, nous ne pouvons par ailleurs pas nous satisfaire de voire les crédits en faveur de l'apprentissage, déjà faméliques, être amputés de 20 %. Au contraire, la ville devrait être en pointe sur ce dispositif qui a largement fait ses preuves. Sur le champ des solidarités, l'absence de moyens supplémentaires pour accompagner les plus vulnérables et prévenir les chocs sociaux constitue une erreur à l'égard de notre avenir commun et de l'intérêt général. Où l'on a bien confirmation que le plan communal de lutte contre la pauvreté s'annonce hélas comme un catalogue de bonnes intentions.

Le budget 2021 aurait dû être un budget de combat face aux crises et aux détresses, citoyennes ou entrepreneuriales, comme nous l'avons demandé à plusieurs reprises avec de nombreux exemples : soutien renforcé à la parentalité en lien avec le tissu associatif car les crises et les confinements ont malheureusement des effets sur la santé psychologique et sociale des enfants, notamment ceux des familles les plus modestes ; lutte contre la précarité alimentaire avec des chèques alimentation ; lutte contre la précarité énergétique avec un plan à effet immédiat pour l'isolation des bâtiments municipaux et des logements ; actions résolues sur le prix de l'immobilier en diminuant les prix de vente des terrains municipaux avec des contreparties sociales fortes ; mobilisation pour la sécurité, notamment des quartiers prioritaires, avec des effectifs de police municipale rapidement renforcés et présents au quotidien en proximité des habitants.

Concernant la deuxième urgence, l'urgence écologique, la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité, là encore les effets d'annonce de la campagne électorale se sont vite dissipés. Alors qu'il a été créé il y a huit mois, le comité consultatif sur le climat et la biodiversité n'a toujours pas été réuni ! Il aurait été pourtant logique de le solliciter dans le cadre du débat budgétaire et de la trajectoire de réduction des émissions vannetaises de gaz à effet de serre. Encore faudrait-il que cette trajectoire et cette feuille de route existent… Rien sur le budget carbone, un soutien au programme des éco-écoles, la végétalisation des cours de récréation ou encore sur l'électricité verte… Et des crédits en baisse continue depuis 2019 pour les cheminements doux.

En matière d'investissement, nous invitons à tempérer l'ardeur du Maire et de son équipe lorsque sont évoqués des « projets majeurs pour notre collectivité ». Les 9,5 millions d'euros des projets nouveaux ou en cours peuvent être décomposés de la façon suivante : 7,9 millions d'euros pour des projets déjà lancés, soit 83 % des crédits, et plus d'1 million d'euros d'études, ce qui laisse donc une portion congrue pour les nouveaux projets ! Au passage, le montant des études interroge sur le renforcement nécessaire des services municipaux car cela pourrait permettre de réduire les coûts et d'augmenter la réactivité de la collectivité.
Enfin, nous ne pouvons pas passer sous silence l'explosion du budget pour la rénovation de la chapelle Saint-Yves de plus de 48 % par rapport à l'enveloppe initiale et nous dépassons désormais les 10 millions d'euros quand le projet était initialement estimé à 6,8 millions d'euros ! Nous avions alerté à l'époque sur les risques de dérapage mais là c'est un véritable tête-à-queue qui démontre une nouvelle fois les coûts de l'inaction municipale au cours des trente dernières années.

Alors que Vannes est une collectivité riche au plan financier, elle se révèle, à travers ce budget, pauvre en idées et en ambitions. Elle n'est pas à la hauteur des enjeux ni du moment. Pour toutes ces raisons, nous avons donc voté contre ce budget. ●

Simon Uzenat, Laëtitia Dumas, Christian Le Moigne, Sandrine Berthier, Franck Poirier. Contact : 06 17 71 88 71. www.energies-vannetaises.bzh discutons@energies-vannetaises.bzh

VANNES POUR TOUS

Budget 2021, une vision insuffisamment exprimée

Pierre Pavec, maire de Vannes de 1983 à 2001, est décédé le 31 janvier dernier à l'âge de 94 ans. Sous ses 3 mandats successifs, la ville de Vannes s'est profondément transformée. On lui doit notamment la création de l'Université Bretagne Sud en 1995 mais également le Parc Chrorus, la piscine Vanocéa ou la Halle des Lices. Il fut le maire qui initia le développement économique de sa ville et présida le district de Vannes à l'origine de ce qui allait devenir l'agglomération. Il eut une vision pour sa ville. Merci Monsieur PAVEC. Nos pensées vont vers sa famille et ses proches.

La présentation du budget par le Maire est le moment où la majorité municipale peut, doit exprimer sa vision pour la Ville. En particulier lors du premier budget d'une mandature qui devrait permettre de poser les bases d'une programmation pluriannuelle des investissements nécessaires à la réalisation d'un programme sur lequel cette majorité fut élue. Or nous constatons dans ce budget 2021 qu'il n'en est rien. Où est l'ambition que l'on est en droit d'attendre de la capitale du Morbihan ? Les taux d'intérêt bas, la capacité d'endettement redressée devraient davantage inciter à l'investissement. Or le budget d'investissement de 39,58 millions mais l'effort réel est de 25 millions environ. En cette période économiquement délicate, les efforts de relance incombent aussi aux collectivités locales.

Nous pouvons reprendre les grands thèmes de la dernière campagne électorale et essayer d'en voir la traduction dans le projet budgétaire de la majorité. Ces principaux thèmes qui ont notamment été la sécurité avec en son cœur le trafic de drogue et la vie dans certains quartiers, le développement durable, les mobilités et l'aménagement urbain ou encore la culture. Dans le domaine culturel, nous pouvons relever, dans les projets de la municipalité, le lancement des études de rénovation du Château de l'Hermine. Nous regrettons vivement que ce lieu soit retenu pour héberger le futur musée des beaux-arts, car les dépenses liées à cet aménagement seront nécessairement importantes sans pouvoir, à notre avis, donner à ce lieu toutes les fonctionnalités nécessaires à l'accueil de l'ensemble des collections que nous possédons ainsi que d'un public que nous souhaiterons le plus nombreux possible.

Pour répondre à l'attente des vannetais en matière de sécurité, deux policiers supplémentaires ainsi qu'un directeur de police seront recrutés. L'extension de la vidéo-protection est aussi programmée (240 000 €). Nous ne pouvons que nous en réjouir car nous le souhaitions également. Mais il apparaît que la dimension prévention est quelque peu négligée. Il y a certes la poursuite des programmes de rénovation des quartiers de Ménimur (PRU : 567 000 €) et de Kercado (réhabilitation du centre sportif, 210 000 €), mais il n'y a pas de volonté, dans ce projet, d'y adjoindre des moyens humains supérieurs à ceux existants aujourd'hui. Or la présence, la proximité et la prévention d'aujourd'hui contribuent à la sécurité de demain.

Ce budget 2021 ne présente pas, non plus, de façon suffisamment affirmée, de projets liés aux économies d'énergie. La modernisation de l'éclairage public sera sûrement source de réduction de consommation, mais qu'en est-il de la rénovation de bâtiments publics qui permettrait d'accélérer la transition écologique. Il faut, sans retenue aucune, être ambitieux dans ce domaine.

De la même façon, alors que la question de la mobilité fut également un thème essentiel de la campagne électorale passée, cela n'apparaît pas dans les propositions budgétaires ou si peu : des cheminements doux pour 110 000,00 € ou une piste cyclable sur le mail de la Rabine : 200 000 €. Mais où sont les éléments de réflexion globale sur les aménagements urbains pour une mobilité facilitée, notamment ceux qui pourraient être associés à certains projets immobiliers comme l'aménagement Monsabert par exemple.

Mais surtout en ce début d'année 2021 et alors que la crise sanitaire se poursuit encore et que la crise sociale et économique guette, la Ville devra assurer de son soutien les commerçants, les entrepreneurs, les associations et surtout les familles qui en subiront les effets. Quel est alors l'effort budgétaire proposé dans ce cadre pour l'année 2021 ? Il est pourtant déjà urgent d'agir. ●

Patrick Le Mestre, Marie-Noëlle Kergosien, Guillaume Auffret, Odile Monnet. Permanence sur rendez-vous : Résidence Sainte-Anne - 24 rue Pierre Ache - 56000 Vannes. Mail : vannespourtous@gmail.com

VANNES PROJET CITOYEN 2020

Solidarité et charité

Vannes est riche, mais ses habitants sont pauvres : 8 100 personnes vivent avec moins de 1 105 euros par mois, dont 4 500 avec moins de 631 euros. Ces chiffres montrent combien les politiques publiques sont insuffisantes, et ne résorberont pas les conséquences sociales de la crise sanitaire. En face de ce phénomène, la ville déploie son dispositif d'aides d'urgence, soit 135 000 euros par an. Ramené au nombre de personnes potentiellement éligibles, cela revient à 16 euros par mois. Et elle complète son action par l'appel systématique aux associations caritatives.

Cette charité place nos concitoyens en position de demandeurs. Nous voulons, nous, la solidarité, la dignité, qui passe certes par l'appui aux démarches d'accès à l'emploi. Mais quand l'emploi se fait rare, elle doit aussi passer par un revenu temporaire de solidarité. Cela coûterait 2,5 millions par an : 3 % du budget de fonctionnement. Une telle mesure (refusée en conseil municipal) alourdirait un peu le poids de la dette. Elle n'obère pas pour autant l'avenir de nos jeunes, contrairement à ce qui nous a été répondu : c'est aujourd'hui que les jeunes et les familles ont faim, sont pas ou mal logés et sont pénalisés dans leur poursuite de formation. C'est aujourd'hui qu'ils ont besoin de solidarité. ●

François Riou. Groupe Vannes Projet Citoyen (VPC). Contact : 06 43 03 75 07 François.riou@mairie-vannes.fr

Interviews concerts podcasts etc…

EN MARS

100% digital
À suivre sur www.mairie-vannes.fr
+

Virtu'Elles > Rendez-vous en ligne pour l'égalité femmes-hommes

L'habillage de la façade de l'Hôtel de Ville et sa mise en lumière, qui durera tout le mois de mars, accompagneront la 3e édition de l'événement "Elles". Organisé par la Ville de Vannes et ses partenaires, "Elles" a pour objectif de mettre en valeur les actions des femmes dans notre société et, ainsi, éveiller les consciences sur l'égalité femmes-hommes. Cette année, Covid-19 oblige, c'est sur le site Internet de la Ville de Vannes et ses réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter…) que se déroulera cet événement rebaptisé "Virtu'Elles" pour l'occasion. Ainsi, pendant tout le mois, et en lien avec la Journée des droits des femmes du 8 mars, la Ville de Vannes proposera l'accès à un grand nombre de contenus (conférences, concerts, lectures, vidéos, films, de jeux) puisés dans ses ressources (médiathèques, conservatoire, services…), fournis par ses partenaires (librairies, étudiants, associations…) ou accessibles librement sur Internet. **À découvrir sur : www.mairie-vannes.fr.**

Les rendez-vous et autres liens à suivre

Afin d'en apprendre plus sur l'égalité femmes-hommes et de parfaire ses connaissances sur la multitude de domaines concernés ou, tout simplement, se divertir en s'instruisant, la Ville de Vannes vous propose d'accéder à de nombreuses ressources et liens mis à disposition à partir de son site Internet, à l'adresse : **www.mairie-vannes.fr**
Au programme : des conférences, des concerts, des lectures, des podcasts, des films, des vidéos, des interviews, des Mooc (cours en ligne)… Voici un avant-goût de ce qui sera proposé.

Musique. Interprétation, de « Broken words », une pièce de Sophie Lacaze pour flûte et trio à cordes, par les musiciennes du Conservatoire à rayonnement départemental : Magali Dubois (piano), Béatrice Embrée (alto), Anne Andlauer (violon), Virginie Bedrine (cello), Isabelle Gracia (flûte) et des élèves du Conservatoire de Vannes. Le 8 mars à 20 h en direct sur le Facebook de la Ville puis en replay. Ce concert sera suivi d'une interview de la flûtiste Isabelle Gracia.

Lectures, podcasts, films… Les médiathèques municipales se sont pliées en quatre pour proposer une liste de livres, de films, de musiques, de podcasts… à consulter en ligne, sur le portail numérique des médiathèques ou à emprunter si vous êtes abonnés. Elles proposent tout particulièrement une sélection de livres à destination du jeune public.
De leur côté, les librairies L'Archipel des mots, Cheminant, Le Jardin des Bulles… vous proposeront, en vidéo, de découvrir leur sélection littéraire.

AVERTISSEMENT

Dans le contexte sanitaire actuel, nous ne pouvons vous garantir avec certitude la tenue des événements annoncés dans ces colonnes. Nous vous invitons donc à le vérifier au cas par cas en consultant le site de la Ville de Vannes (www.mairie-vannes.fr) et ses réseaux sociaux.

EXPOSITIONS

> 7 MAI

#DESSINE TA FENÊTRE

Cette exposition, montée sur une idée du musée des beaux-arts, La Cohue, regroupe des dessins provenant du monde entier, réalisés pendant le premier confinement, et rassemblés sur les réseaux sociaux par l'artiste Gabrielle Thierry. Gratuit.

LA COHUE, PLACE SAINT-PIERRE

JUSQU'EN MAI

SPACE UTOPIA VINCENT FOURNIER

Les photos de Vincent Fournier offrent une plongée fantasmée, entre réel et cinéma, dans l'univers de la conquête spatiale. Des prises de vues qui font penser à un célèbre film de Stanley Kubrick. Gratuit.

LE KIOSQUE, ESPL. SIMONE VEIL

JUSQU'AU 3 AVRIL

DANS LA LUMIÈRE DU KÉRALA

Exposition de photos de Georges Dussaud sur la vie quotidienne et les arts traditionnels au Kérala, une région de l'Inde. Gratuit.

GALERIE LES BIGOTES
RUE DE LA BIENFAISANCE

9 AVRIL > 8 MAI

TERRECIEL

Peintures et installations de l'artiste peintre Elisabeth Wadecki. Gratuit.

GALERIE LES BIGOTES
RUE DE LA BIENFAISANCE

ANIMATIONS DU PATRIMOINE

PROCHAINES VISITES

SAMEDIS D'ART ET D'HISTOIRE

À 14 h 30. Durée : 2 h. Payant.
• **L'architecture scolaire.** Un parcours parmi une sélection d'édifices des XIXe et XXe siècles. Samedi 13 mars. Rdv. : musée des beaux-arts, La Cohue, 15 pl. Saint-Pierre.
• **Le renouveau architectural de l'après-guerre.** Les architectes créent alors de nouvelles formes urbaines et expérimentent de nouveaux matériaux. Samedi 10 avril. Rdv. : rue des castors.

CROQUEZ VANNES

À 12 h 45. Durée : 1/2 h. 2 €.
• **Le stade de la Rabine.** Jeudi 11 mars. Rdv. : place Théodore Decker.
• **Le stade Bécel.** Jeudi 25 mars. Rdv. : 5 rue Jean-Marie Bécel.
• **La faculté de droit.** Jeudi 8 avril. Rdv. : campus de Tohannic, rue André Lwoff.
• **La bourse du travail.** Jeudi 22 avril. Rdv. : 21 rue des Tribunaux.

> NOUVEAU : CROQUEZ VANNES EN CHANTIER

À 12 h 45. Durée : 1/2 h. 2 €.
L'Hôtel de Roscanvec. Jeudi 18 mars. Rdv. : 17 rue des Halles.

VISITES GUIDÉES

• **La ville ancienne :** à 14 h 30 le 6/03 puis tous les samedis d'avril à juin.
• **Les interdits des fortifications :** à 15 h le 3/03 puis tous les mercredis d'avril à juin. Payant. Rens. : www.mairie-vannes.fr

RDV : LA COHUE, PL. ST-PIERRE

LES VISITES EN CHANTIER

En partenariat avec le CAUE, la Maison d'architecture et des espaces de Bretagne et l'association Graines d'archi.
• **Le Domaine de Boismoreau. Logements collectifs, Atelier Arcau.** Samedi 24 avril à 11 h. Rdv. : rue de la Tannerie.

23 MARS

CONFÉRENCE

« La naissance et l'aménagement d'un quartier éco-responsable : Beaupré-Lalande ». À 18 h. Org. : service du patrimoine de la Ville. Payant. Dans la limite des places disponibles. Rens. : www.mairie-vannes.fr

MÉDIATHÈQUE DU PALAIS DES ARTS

27 MARS

DÉCOUVERTE D'UN QUARTIER

Durée : de 1 h 30 à 2 h.
• **Le quartier de Beaupré-Lalande, naissance d'un quartier éco-responsable.** Samedi 27 mars à 14 h 30. Rdv. : devant la médiathèque de Beaupré-Tohannic.

VACANCES

LES DÉCOUVREURS DU PATRIMOINE

Activités pour les 4-6 ans et 7-12 ans pendant les vacances scolaires. Programme sur : www.mairie-vannes.fr
Réservations : 02 97 01 64 00.

28 FÉVRIER

VISITE ENQUÊTE

Pour découvrir la ville en enquêtant, en famille ou entre amis.
• **Le blason.** Dimanche 4 avril à 14 h. Payant. Rdv. : lavoirs de la Garenne, rue Porte Poterne.

SPECTACLES CONCERTS

28 MARS

CONCERT DE L'OCV

(Sous réserve).
À 18 h. L'orchestre de chambre de Vannes, accompagné par le ténor Manuel Murabito, interprétera des airs d'opéra (Bizet, Verdi, Puccini...) ainsi que des œuvres de Grieg ("Peer Gynt, suite n° 1" et "4 Danses norvégiennes op. 35"). Tarifs : 12 € (sur place) ; 10 € (St-Vincent Ferrier ou Cheminant). Gratuit (- 12 ans).

ÉGLISE ST-VINCENT FERRIER

SCÈNES DU GOLFE

LES PROCHAINS SPECTACLES

Voici la programmation au Palais des arts, en mars-avril, des spectacles pour lesquels il reste encore des places. Le fait de les annoncer dans cette rubrique ne signifie pas qu'ils auront bien lieu aux dates indiquées ci-dessous. Cela dépendra, comme c'est le cas depuis le début du deuxième confinement, de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures qui seront prises par le Gouvernement au regard de cette situation.

"Echo". Danse. Par la Cie Catherine Diverrès. Spectacle pour 8 danseurs. Le 9/03 à 20 h.
"Clara Haskil, prélude et fugue". Théâtre. Avec Laëtitia Casta et Isil Bengi (piano). Le 11/03 à 20 h.
"La messe du couronnement". Musique. Ensemble Matheus et Chœur de chambre Mélisme(s). Le 17/03 à 20 h.
"Longwy Texas". Conférence performée par Carole Thibaut. Le 18/03 à 20 h.
"Mon traître". Théâtre. Mise en scène : Emmanuel Meirieu. Le 23/03 à 20 h.
"Alain Chamfort, Symphonique Dandy". Musique. Par Alain Chamfort et l'Orchestre Symphonique de Bretagne, avec Nobuyuki Nakajima. Le 1/04 à 20 h.
"La femme qui danse". Par Marie-Claude Pietragalla. Les 6 et 7/04 à 20 h.
"Les chatouilles, ou la danse de la colère". Théâtre. Pièce d'Andréa Bescond, mise en scène par Éric Métayer et interprétée par Déborah Moreau. À partir de 14 ans. Le 9/04 à 20 h.
"Mars-2037". Théâtre-Musique. Cie Le Fils du Grand Réseau. Le 22/04 à 20 h.

EN LIGNE MAINTENANT

"Un jour, un chapitre". Lectures filmées dans des lieux particuliers de Vannes et Arradon. "Un livre, treize chapitres, treize jours et treize lieux". Texte de Charles Ferdinand Ramuz lu par Jean Lambert-wild.

WWW.SCENESDUGOLFE.COM

LES **INFOS DU**
CONSERVATOIRE

En raison de la crise sanitaire, le Conservatoire à rayonnement départemental (CRD) de la Ville de Vannes annoncera ses concerts sur le site Internet de la Ville (www.mairie-vannes.fr) dès qu'il sera possible de les programmer.

MÉDIATHÈQUES

EXPOSITIONS

• Joue avec Raymond. Exposition de l'illustratrice Anne Crausaz, dans le cadre de la quinzaine de la petite enfance. Du 7 au 21/04. Tout public. Gratuit. Médiathèque du Palais des arts.

• Exposition autour d'albums pour la jeunesse. Par les élèves des écoles maternelles Armorique, Cliscouët et Prévert. Du 24/03 au 21/04. Tout public. Gratuit. Médiathèque de Kercado.

À VENIR
ANIMATIONS

• Le printemps du numérique. Du 20 au 27/03, médiathèque de Beaupré-Tohannic. Prog. : https://mediatheque.mairie-vannes.fr

• Lectures buissonnières. Le 10/03, de 15 h à 17 h. Tout public. Gratuit. Médiathèque de Kercado.

• La semaine des mathématiques. Le 17/03. Animations tout public. Gratuit. Médiathèque de Kercado.

• Quinzaine de la petite enfance. Petites histoires, exposition, conférence, spectacle... Du 7 au 21/04. Jusqu'à 3 ans. Gratuit. Médiathèque de Ménimur.

CONFÉRENCES

16 MARS
CYBER-HARCÈLEMENT, ET SI ON EN PARLAIT ?

À 20 h. Conférence organisée par des élèves du lycée St-Paul, la MSA et animée par Iceberg Digital (Conseil en numérique) et Stéphanie Devreaux (avocate). Conférence en présentiel, (limitée à 150 places) et en web conférence (demande d'inscription par mail à : lisa.cadoret@saintpaul56.org, julie.gaudefroy@saintpaul56.org ou mallet.andre@portesdebretagne.msa.fr). Gratuit. Tout public.
LYCÉE SAINT-PAUL,
12 ALLÉE GABRIEL DESHAYES

---

18 MARS
PEUT-ON ÊTRE ADDICT À TOUT ?

Conférence animée par le docteur Laurent Karila, psychiatre et addictologue. Org. : association Le Dire (écoute et aide aux personnes touchées par l'addiction d'un proche). Gratuit sur inscription à l'adresse : associationledire@orange.fr
PALAIS DES ARTS
ET DES CONGRÈS

L'INVITÉ DU JEUDI

"La grippe espagnole à Vannes, 1918-1919". Par C. Chaudré. Le 18/03 à 18 h. "Vannes, pour gagner "La Paix", pas de quartier". Par J.-J. Guillon (conférence sur la création du boulevard de la Paix" dans les années cinquante). Le 15/04 à 18 h. Conférences proposées par l'ADAPH (Association pour la diffusion et l'animation du patrimoine historique). Gratuit.
MAISON DES ASSOCIATIONS
RUE GUILLAUME LE BARTZ

LOISIRS ANIMATIONS

11 AVRIL
2E "JOURNÉE DES LOISIRS EN BRETAGNE"

La 2e édition de la journée des loisirs en Bretagne proposera une nouvelle fois des visites insolites, des réductions, des surprises... dans les 80 sites touristiques et de loisirs participants à l'opération. Plus d'infos sur : www.journeedesloisirs.fr

SALON

10 > **11** AVRIL
SALON DU 2 ROUES

De 10 h à 19 h. L'Association Motards Solidarité 56 organise la 2e édition du salon du deux-roues et sa traditionnelle balade au profit de la lutte contre la sclérose en plaques (5 € par casque). Sur place : motos, vélos, vélos électriques, scooters, trottinettes, concessionnaires, associations de motards, vendeurs de matériel ou de vêtements, assureurs, moto-écoles, barbiers, tatoueurs... Entrée : 3 €, gratuit (-12 ans).
CHORUS - PARC DU GOLFE

AUTRES RENDEZ-VOUS

13 MARS & **10** AVRIL
QUAI DU LIVRE

De 10 h à 18 h. Le Quai du livre et de la carte postale revient chaque 2e samedi du mois (sous toute réserve).
ESPLANADE SIMONE VEIL/
QUAI TABARLY

---

28 MARS. & **18** AVRIL
MUSÉE ÉPHÉMÈRE DE VÉHICULES D'ÉPOQUE

Le Vannes rétromobile club présente, un dimanche par mois sur l'esplanade du port (le troisième, sous réserve d'autres d'événements), un musée éphémère de véhicules anciens, de sport ou d'exception.
ESPLANADE SIMONE VEIL

---

4 AVRIL
FOIRE AUX DISQUES #15

De 9 h à 18 h. Les deux foires aux disques 2020 ayant été annulées, l'association Noz'n'Roll remettra les compteurs à zéro le 4 avril prochain en accueillant plus d'une douzaine d'exposants sur plus de 80 mètres linéaires de stands. Entrée : 2 €, gratuit (-16 ans).
GYMNASE RICHEMONT
RUE DE LA SALLE D'ASILE

SPORT

UNE FOIS PAR MOIS
TOUS À VÉLO

De 10 h à 12 h. Chaque 3e dimanche du mois, balade à vélo, tout public, organisée par Vannes Cyclo Randonneurs. Limitée à 25 personnes.
DÉPART ET ARRIVÉE
ESPLANADE SIMONE VEIL

À VENIR
RUGBY PRO D2

À 20 h. RC Vannes / Mont-de-Marsan (5/03) ; RC Vannes / Carcassonne (26/03) ; RC Vannes / Colomiers (9/04) ; RC Vannes / Rouen (16/04).
STADE DE LA RABINE

À VENIR
FOOTBALL N2

À 18 h 30. VOC / AS Poissy (13/03) ; VOC / Saint-Pryvé Saint-Hilaire FC (27/03) ; VOC / US Saint-Malo (17/04).
STADE DE LA RABINE

À VENIR
VOLLEY-BALL

Vannes Volley 56.
À 15 h. Prénat. masc : VV56 / ESL Brest (21/03) ; VV56 / Concarneau Volley (11/04) et VVB / Fougères VB (25/04).
SALLE OMNISPORTS, KERCADO

EN AVRIL
VANN'ÉCO TOUR

Contraints d'annuler leur course "zéro déchet", les organisateurs du Vann'Éco Tour préparent, à la place, un parcours d'orientation connecté avec l'application géocaching. Ce parcours, ludique, qui permettra aussi de sensibiliser aux questions environnementales, demandera aux participants de trouver des balises GPS grâce à des indices. Ce parcours sera mis en place pour une durée de 3 semaines aux environs des vacances de Pâques. Plus d'infos à venir sur la page Facebook de Vann'Eco Tour.

---

29 AVRIL > **6** MAI
OPEN BNP PARIBAS DE TENNIS

L'Open BNP PARISBAS de Tennis, organisé par le Vannes Ménimur tennis club, n'ayant pu se dérouler en février, aura finalement lieu du 29 avril au 6 mai. Plus d'infos sur : www.opendevannes.fr
CENTRE ANDRÉ DELEAU,
RUE HENRI MATISSE

L'HIMALAYA BRETON

Nicolas Legendre & Joëlle Bocel (illus.)

Les éditions du coin de la rue - 2020. Récit (broché). 13,5 X 18,5 cm. 240 pages. 17 €.

Du massif de Paimpont au Menez Hom, du Mont-Dol aux Monts d'Arrée, l'auteur est parti à l'assaut de vieux sommets que les millénaires ont tassés. Périple bouillonnant et poétique, L'Himalaya breton est une plongée dans l'histoire et une immersion dans la Bretagne intérieure. Depuis ces montagnes il dépeint un territoire façonné par l'être humain, transfiguré par la civilisation industrielle, mais où demeurent, çà et là, des trésors de nature "sauvage". ●

LA LUMIÈRE DES SIÈCLES

L'ART ET L'HISTOIRE DANS LES VITRAUX DE BRETAGNE

Bernard Rio

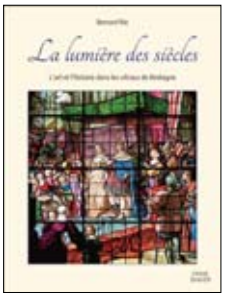

Éditions Coop-Breizh - 2020. Patrimoine / Histoire de l'Art. 19 X 25 cm. 272 pages. 29,90 €.

Un livre remarquable dans lequel l'auteur nous fait découvrir un trésor peu connu, les vitraux de Bretagne. De styles variés ils ne représentent pas seulement la foi chrétienne mais relèvent aussi de l'art, de l'histoire : mythologie, guerres, croisades, faits d'armes, saints bretons, épidémies, épisodes heureux ou malheureux de l'histoire... Dans ce beau livre avec une belle mise en page et une iconographie mise en valeur, Bernard Rio entraîne le lecteur dans 2000 ans d'histoire de Bretagne. ●

TROP TRO BREIZ

Jacques Gauvry & Jean-Luc Blanchard

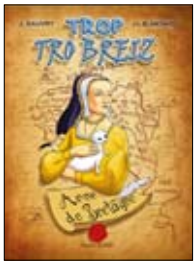

Éditions Blanvry - 2021. Bande dessinée. 22,5 X 29,7 cm. 48 pages. 18,50 €.

Dans cette bande dessinée Anne de Bretagne, elle-même, raconte son célèbre "Tro Breiz" (Tour de Bretagne) effectué en 1505. Pour réaliser cette BD et projeter le lecteur dans la Bretagne du XVI^{e} siècle il aura fallu aux auteurs deux ans de recherches historiques et d'enquête rigoureuse pour rassembler les anecdotes vécues sur son trajet. Dans la première partie de l'ouvrage, Anne de Bretagne narre la légende de l'hermine. Et dans la seconde elle raconte son "Tro Breiz". ●

LULU, TOUT SIMPLEMENT

Hervé Bellec

Éd. : Les Presses de la cité - 2020. Roman. 15 x 22 cm. 320 pages. 20 €.

Suite à une forte déprime, Baptiste, personnage narrateur du roman d'Hervé Bellec, choisit comme thérapie de "faire" le mythique Chemin de Compostelle. Il rencontre à Sainte-Anne d'Auray Ludivine, fille marginale, fantasque et touchante qui exerce le métier de quéreur de pardon, pèlerin professionnel qui gagne sa croûte en marchant pour les autres. Tout les oppose, âge, caractère, motivations... et pourtant Baptiste met ses pas dans les siens et ensemble ils vont accomplir un bout de chemin. De page en page, on suit ces deux êtres si différents dans un périple émouvant, déroutant et cocasse. Ce roman est un subtil mélange de dérision, de poésie et d'humanisme. Il a reçu le Prix de la Ville de Vannes 2020, décerné par le jury du salon littéraire Livr'àVannes. ●

Les deux illustrations : © Fonds Archives Municipales de Vannes - Cliché Bertin.

NORMAND JEUNE
une célèbre distillerie vannetaise

Portée par l'esprit d'entreprise, la famille Normand a eu son heure de gloire à Vannes, entre la fin du XIX^e^ et le début XX^e^ siècle, grâce une réussite éblouissante tant dans la construction, que dans la fabrique d'alcool ou le transport de passagers.

Nul doute qu'ils aimaient aller de l'avant. Le père, les fils, tout le monde semblait avoir le même état d'esprit dans la famille Normand. L'histoire commence avec le patriarche, Jean-Marie Normand, entrepreneur en bâtiment. On est en 1860. La famille est alors domiciliée près de Redon quand Jean-Marie obtient le marché de construction de la préfecture de Vannes. Une rampe de lancement pour la famille Normand qui va s'installer avenue Saint-Symphorien en 1862 et continuer sur sa lancée en se faisant attribuer une partie des travaux de construction de la basilique de Sainte-Anne d'Auray. Comme « Bon sang ne peut mentir », vingt ans plus tard c'est le fils Julien qui prend sa part dans l'édification de l'Hôtel de ville de Vannes. Emmanuel, le plus jeune frère de la fratrie, va choisir, pour sa part, une voie radicalement différente. En février 1874, il demande au préfet, et obtient quinze jours plus tard, l'autorisation de construire une distillerie-liquoristerie avenue Saint-Sympho-

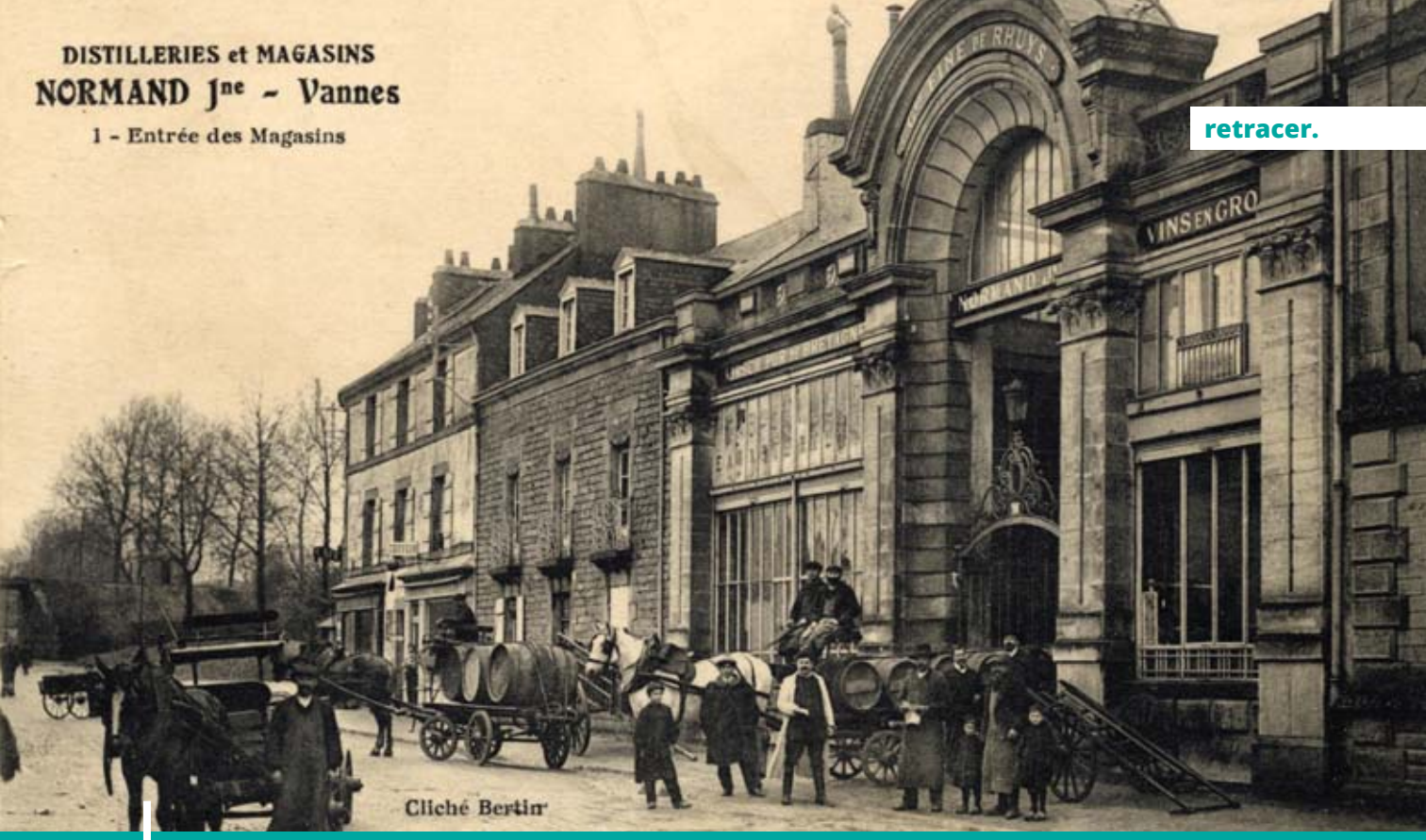

Photo de gauche : Emmanuel Normand fils (au centre), dans les bureaux de la distillerie Normand Jeune, avenue Saint-Symphorien, en compagnie de son secrétaire comptable, M. Chauvelot et d'une jeune secrétaire, Mlle Rivière.

Photo ci-dessus : le magasin et la distillerie Normand Jeune, avenue Saint-Symphorien, d'où sortent deux chargements de tonneaux de vin, tractés par des chevaux.

rien. L'entreprise, imposante par sa taille et sa façade, va regrouper, entre autres, deux ateliers de distillation et deux grands magasins de 150 mètres de long.

Ses eaux-de-vie traversaient l'Atlantique

En cette fin du XIXe siècle, la viticulture est en pleine effervescence dans le département. Le vignoble couvre à cette époque plus de 2 000 hectares dans le Morbihan, principalement en presqu'île de Rhuys. C'est dans le canton de Sarzeau, où l'on cultive de la vigne depuis le Moyen-Âge, qu'Emmanuel Normand va puiser sa matière première. Il va non seulement distiller le vin de la presqu'île, mais aussi se livrer, c'est ce qui fera sa réputation et son succès, à de savant mélanges d'alcools et de vins de diverses provenances. Un des produits phares de la maison est la « Fine de Rhuys », une eau-de-vie qui sait se faire apprécier des amateurs et qui sera même exportée jusqu'aux États-Unis. La distillerie Normand Jeune fabrique également de la liqueur de cassis, du kirsch, du Porto, du Peppermint et même du Curaçao, traçant ainsi un improbable trait d'union entre Vannes et les Antilles. L'entreprise est alors florissante. Audacieux dans les affaires, Emmanuel Normand embrasse aussi la modernité avant tout le monde. Le 1er août 1898, il est ainsi le tout premier Breton à décrocher le permis de conduire. On imagine bien les passants écarquiller les yeux en le voyant circuler avec sa Panhard, l'une des toutes premières voitures que l'on vit à Vannes. Ouvert à la diversification, le chef d'entreprise se lance également dans le transport maritime de passagers. Il fallait pourtant y croire, quand on sait que le premier bateau à vapeur qui navigua dans le Golfe tomba en panne et finit sa course contre des rochers à Arradon. En 1917, Emmanuel Normand décède. Son fils, prénommé lui aussi Emmanuel, reprend les rênes de la société après son retour de la guerre. Mais, au fil des ans, l'alcool devient lourdement taxé, le coût des matières premières s'envole et le transport ferroviaire renchérit. Les Établissements Normand, fragilisés, finissent par vaciller dans les années 1920. Ils mettront les deux genoux à terre avec la crise de 1929. L'entreprise sera vendue en 1930 et cessera définitivement ses activités de distillerie dans les années 1950. ●

RECETTE

CHOCOLAT GRAND CRU, CITRON, EAU DE MER

Création Julien Noray, chef pâtissier consultant pour le restaurant Iodé, Médaillé de Bronze au Championnat de France de Dessert 2017, chef pâtissier du restaurant étoilé Alan Geaam, Paris 16e.

Pour 8 gâteaux environ.

Madeleine cacao : 200 g farine / 200 g de sucre / 160 g de beurre / 50 g de cacao en poudre / 6 œufs / 2 cc de levure chimique.

Ganache montée au chocolat Alpaco (Valrhona) : 270 g de chocolat Alpaco / 150 + 450 g de crème liquide 35 % / 1 cc de miel toutes fleurs.

Tuiles cacao : 100 g de sucre / 80 g de farine / 100 g de beurre fondu / 20 g de cacao en poudre / 100 g de blanc d'œuf.

Crème citron : 6 œufs / 260 g de sucre / le jus et le zeste de 3 citrons jaune / 90 g de beurre doux / 2 feuilles de gélatine.

Granité eau de mer et citron : 400 g d'eau de mer / 50 g de sucre en poudre / 1 cc de miel / jus et zeste de citron jaune.

Salade de citrons : 4 citrons jaune / 4 citrons caviar / 200 g d'eau / 200 g de sucre / huile d'olive.

Crémeux chocolat a la fleur de sel : 500 g de crème 35 % / 500 g de lait entier / 240 g de jaune d'œuf / 480 g de chocolat Alpaco / 100 g de sucre / 8 g de fleur de sel.

Madeleine cacao : mélanger le beurre fondu et le sucre. Ajouter la farine, les œufs et la levure. Ajouter le cacao. Mouler dans des tubes inox graissés, mettre au frais. Enfourner 15 mn à 180°.

Ganache montée au chocolat Alpaco (Valrhona) : chauffer 75 g de crème avec le miel. Verser sur le chocolat. Émulsionner. Ajouter le reste de crème froide. Réserver au frais. Monter et mettre en poche avec une douille lisse large.

Tuiles cacao : mélanger tous les ingrédients. Étaler finement à la spatule sur un silpat. Précuire. Détailler en diamètre de 60 mm. Terminer la cuisson. Réserver.

Crème citron : fouetter dans un cul-de-poule les œufs et le sucre. Ajouter le jus et le reste des citrons. Cuire au bain-marie. Réserver au frais en filmant au contact.

Granite eau de mer et citron : tiédir et mélanger tous les ingrédients. Congeler dans un grand plat en grattant régulièrement à la fourchette.

Salade de citrons : prélever les zestes des citrons jaunes à l'économe. Ciseler. Blanchir 3 fois et confire au sirop 15 mn. Laisser refroidir dans le sirop. Tailler les suprêmes en tartare. Mélanger les suprêmes avec les zestes confits et le citron caviar. Lier d'un peu d'huile d'olive.

Crémeux chocolat à la fleur de sel : faire une anglaise avec le lait, la crème, le sucre. Verser sur le chocolat. Ajouter la fleur de sel, laisser cristalliser au frais.

DRESSAGE ET FINITIONS : tailler le haut des biscuits madeleine. Creuser le tube et garnir des couches successives, de crème citron, salade de citrons. Poser une tuile en haut du tube. Tirer un cordon de ganache chocolat sur le bord de la tuile, déposer au centre du granité citron eau de mer. Déposer une seconde tuile. Faire une quenelle de crémeux chocolat et la mettre au centre de la tuile. Décorer avec les fleurs de souci jaune et des décors chocolat.

Iodé
9, rue Aristide Briand
02 97 47 76 14

©Emmanuelle Rodrigue

SOPHIE REIGNER

IODÉ

Sophie Reigner a ouvert le restaurant Iodé au mois de février 2020, juste avant le premier confinement. Cela ne l'a pas empêchée d'être repérée par le Gault et Millau et le Michelin, qui ont tous deux référencé Iodé dans leurs guides. La singularité de ce nouveau restaurant, au décor sobre et élégant, est d'inclure des saveurs de la mer dans tous ses plats, de la mise en bouche au dessert. Son plat signature est « Le pigeon en deux façons. Artichaut, jus de pigeon à la sardine ». Côté dessert, on trouve la même originalité avec une alliance chocolat/citron/eau de mer ou encore une « Douceur acidulée de coco de Paimpol, noix de coco, mûre et sorbet à la salicorne ». Sophie Reigner continue de travailler en proposant de la vente à emporter via son site www.restaurant-iode-vannes.com/a-emporter

8 PARKINGS
2700 PLACES

Stationner en ville c'est facile !

RETROUVEZ VOS COMMERÇANTS SUR

#ENVILLECESTFACILE

VANNES

www.mairie-vannes.fr

mars
2021

virtuelles

féminin pluriel

Interviews
concerts
podcasts
etc…

100% digital
À suivre sur
www.mairie-vannes.fr
+

DANS LE CADRE
DE LA JOURNÉE
INTERNATIONALE
DES DROITS DES FEMMES

VANNES
www.mairie-vannes.fr

Conception : Direction de la communication - Ville de Vannes